

LA POPULATION

Principale source : INSEE

L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Au recensement de la population 2016, le territoire comptait 9 106 habitants, soit 34 de plus que cinq ans auparavant et presque 500 de plus qu'en 1968.

Entre la fin des années 60 et le début des années 2000, la courbe de la démographie s'est singularisée par rapport à celle du département : en effet, si la population de la Dordogne a amorcé sa croissance dès 1970 (grâce à l'attractivité précoce de territoires qui correspondent aujourd'hui à la CA Bergeracoise ou à la CA le grand Périgueux), il faut attendre 1999 pour que celle du territoire VDVB inverse sa tendance, passant d'un déclin assez marqué (perte de 400 habitants en trois décennies) à une forte augmentation en cinq ans (+500 habitants entre 1999 et 2006). Depuis, cette croissance démographique s'est nettement ralentie (tout comme celle du département), mais perdure (+350 habitants entre 2006 et 2016).

Comme on l'observe ailleurs également dans les territoires ruraux, cette croissance est liée avant tout à la vigueur du solde migratoire, positif dès 1975 et qui parvient à partir de cette date à compenser un solde naturel négatif et relativement stable (entre -0,5 et -0,7% par an depuis un demi siècle). L'attractivité du territoire, qui accueille donc des populations venues d'ailleurs, est particulièrement observable sur la première décennie du XXI^{ème} siècle, avec un solde migratoire de +1,3% par an, et plus précisément encore sur la courte période 1999-2006 avec un solde migratoire de +1,4% par an, pendant laquelle l'attractivité des territoires du sud de la France a été particulièrement forte (sur cette période, « la carte du peuplement pérenne de la France ressemble de plus en plus à celle des espaces du tourisme et des loisirs », Jean Marc Zaninetti, Population et avenir n°692, 2009).

Depuis une quinzaine d'année cependant, le solde migratoire du territoire VDVB est descendu à +0,8% par an - deux fois plus que celui du département de la Dordogne - mais reste largement plombé par le solde naturel : au final la population du territoire ne croît plus que de 0,1% par an entre 2011 et 2016.

Notons ici que les projections démographique du scénario central OMPHALE 2017 de l'INSEE prévoient

qu'à l'horizon 2050, le solde naturel annuel de la Dordogne (entre -0,6 et -0,5% par an) sera légèrement compensé par un excédent migratoire moyen de 0,7 à 0,8% (ce qui correspond peu ou prou à la tendance qui semble émerger).

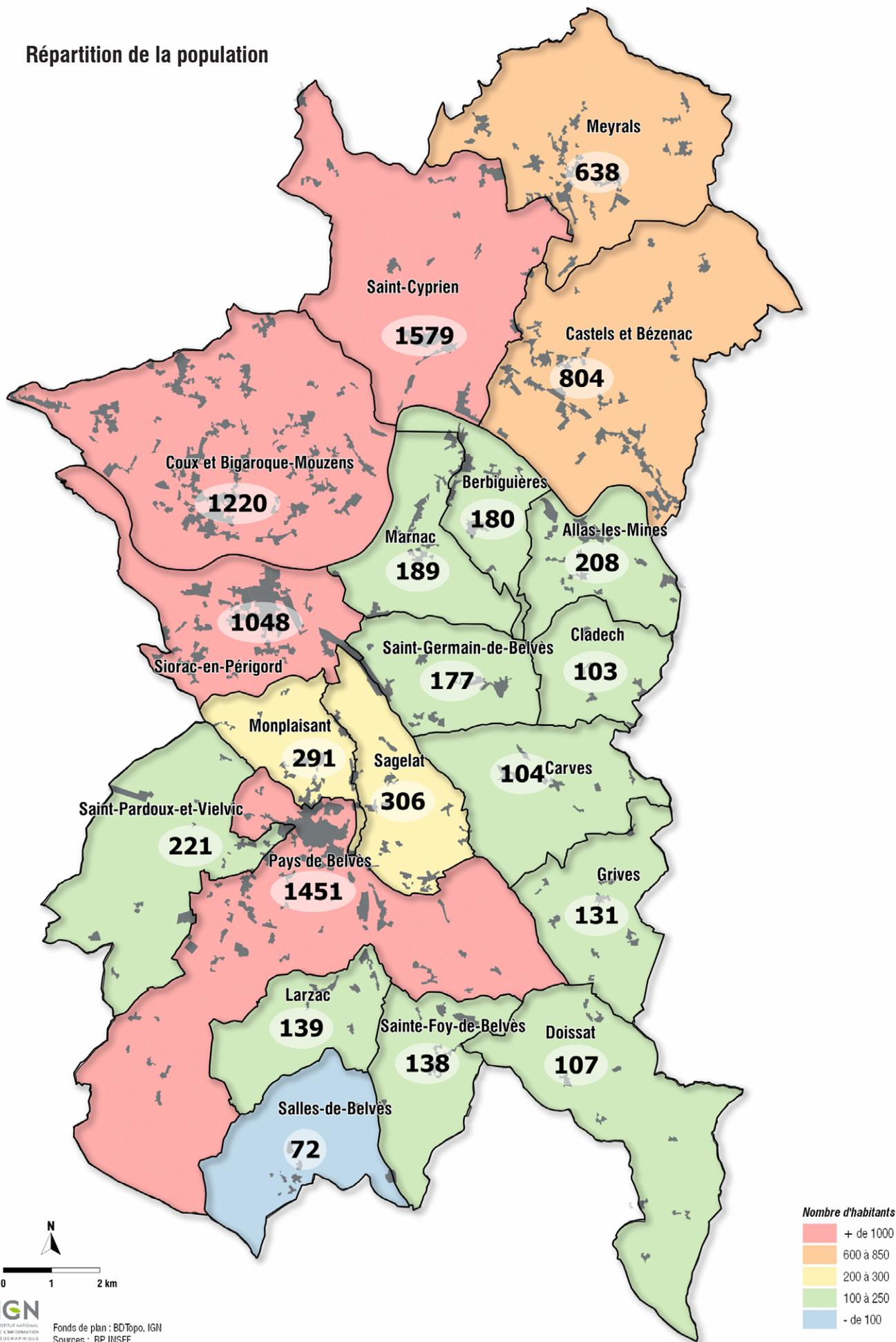
Au delà de ces moyennes, les disparités sont relativement fortes d'une commune à l'autre.

Quatre d'entre elles dépassent le millier d'habitants dont trois sont localisées dans la vallée de la Dordogne (Saint Cyprien, Coux et Bigaroque-Mouzens, Siorac en Périgord) et Belvès. Limitrophes de Saint Cyprien, Meyrals et Castels et Bézenac atteignent 600 à 800 habitants, alors qu'autour de Pays de Belvès (et plus spécifiquement du centre de Belvès) Monplaisant, Sagelat et Saint Pardoux se situent entre 200 et 300 habitants. Enfin, un chapelet de petites communes rurales s'égrènent sur la rive gauche de la Nauze, entre les plateaux du Quercy et de la Lémance, la commune la plus excentrée à l'extrême sud du territoire, Salles de Belvès étant la moins peuplée (73 habitants). A ce chapelet on pourrait ajouter l'ancienne commune de Saint Amand de Belvès, 115 habitants au RP 2015 avant de fusionner, le 1^{er} janvier 2016 avec Belvès.

Entre 2006 et 2016, les 3/4 d'entre elles voient leurs populations augmenter, en général faiblement (entre 0,1 et 1% pour 10 d'entre elles) mais parfois plus fortement (+1,7% par an à Cladech, +1,9% par an à Saint Pardoux et Vielvic) voire de façon plus marquée (+2% par ans pendant dix ans à Meyrals, Saint Germain de Belvès et Castels et Bèzenac).

Seules cinq d'entre elles perdent de la population : -0,4% à Marnac par an, et autour de -1% à Doissat et Carves. Rapportées aux populations cela signifie donc une perte totale de 9 habitants en dix ans à Marnac, 11 à Doissat et 4 à Carves. A Sagelat, cette perte, concentrée exclusivement sur les années 2006-2011, s'élève à 42 habitants, alors qu'auparavant la commune a connu une croissance démographique irrégulière mais continue pendant plus de quarante ans. A Pays de Belvès, petit pôle rural plus peuplé, la perte s'élève à 144 habitants en dix ans.

Répartition de la population



Ainsi les plus fortes croissances démographiques ne sont pas concentrées dans les communes les plus peuplées mais pour ce qui concerne Meyrals et Castels et Bézenac dans les deux communes en bordure ouest de Saint Cyprien. De même que les plus fortes pertes ne sont pas forcément enregistrées dans les communes les moins peuplées, comme le prouvent les cas de Sagelat et Pays de Belvès, ou celui de Salles de Belvès dont la population se maintient depuis la fin des années 70 : 74 habitants en 1968, 72 en 2016.

Le plus souvent, c'est bien la variation du solde migratoire qui entraîne les fluctuations démographiques :

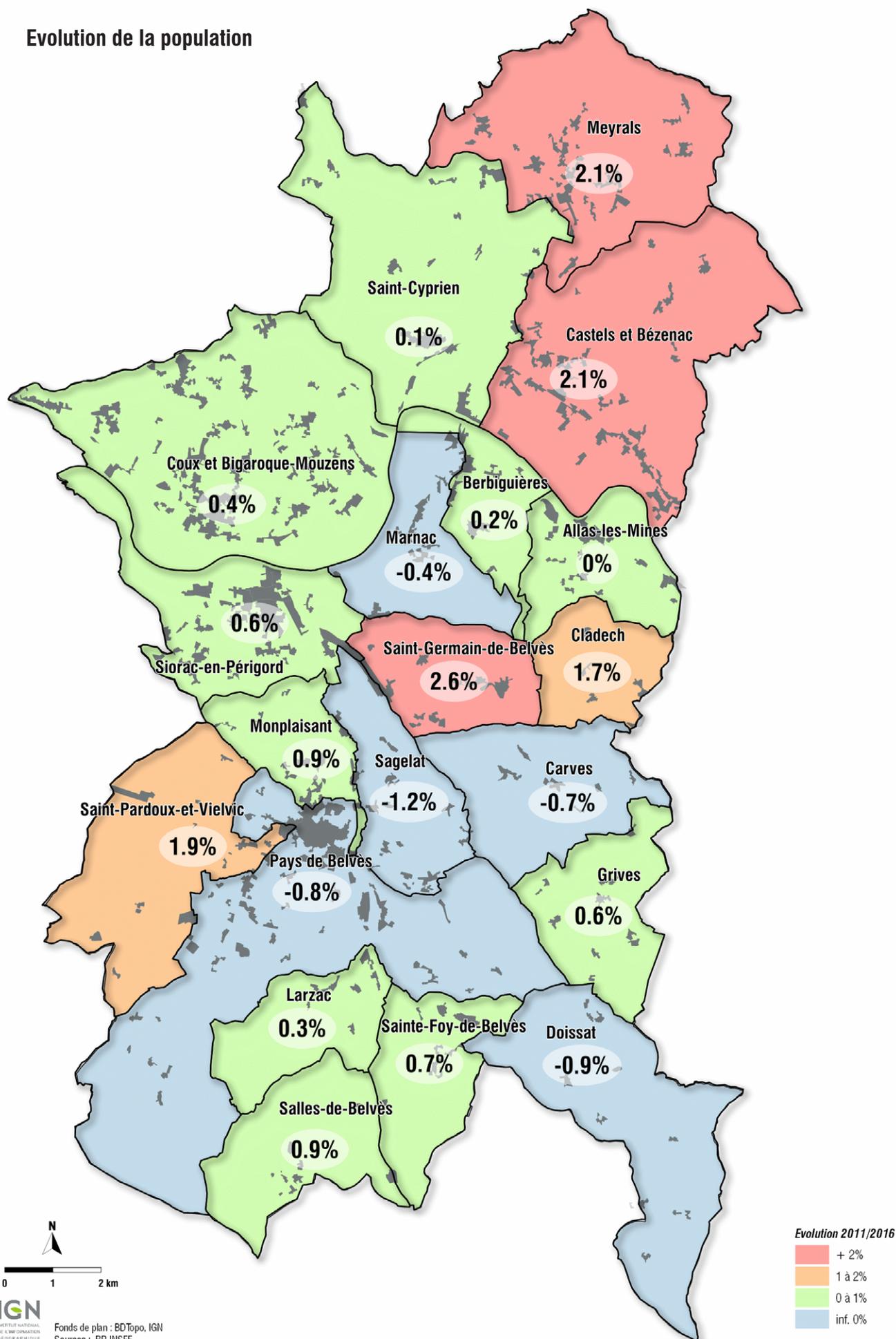
- C'est le cas à Allas les Mines, Berbiguières, Grives, Larzac, Saint Cyprien, Sainte Foy de Belvès et Siorac et Périgord où son accroissement permet le maintien d'une croissance démographique (entre 0,1 et 0,9% par an selon les communes). Quand, au contraire, le solde migratoire faiblit, comme à Coux et Bigaroque Mouzens ou Salles de Belvès, la croissance démographique ralentit. Enfin à Monplaisant et Sainte Foy de Belvès, alors que le solde migratoire stagne ou décroît, c'est l'accroissement du solde naturel qui soutient l'augmentation de la population.
- Si depuis dix ans la commune de Meyrals connaît une croissance régulière et continue grâce à la combinaison d'un solde migratoire positif et lui aussi régulier et d'un solde naturel nul, la situation est bien différente à Castels. En effet, récemment, le solde migratoire a fortement chuté alors que le solde naturel à fortement augmenté ce qui a abouti à une croissance démographique cinq fois plus faible. A Saint Germain de Belvès, c'est la chute du solde migratoire (divisée par trois) qui entraîne le ralentissement de la croissance démographique, alors que le solde naturel est positif pour la première fois depuis cinquante ans.

		2006-2011	2011-2016	2006-2016
Allas les Mines	Variation annuelle (%)	-0,5	0,5	0
	dont solde naturel (%)	-1,7	-1,2	
	dont solde migratoire (%)	1,2	1,7	
Berbiguières	Variation annuelle (%)	-0,3	0,7	0,2
	dont solde naturel (%)	-0,5	-0,7	
	dont solde migratoire (%)	0,1	1,4	
Coux et Bigaroque Mouzens	Variation annuelle (%)	0,9	0	0,4
	dont solde naturel (%)	-0,2	-0,2	
	dont solde migratoire (%)	1,2	0,2	
Grives	Variation annuelle (%)	-0,5	1,8	0,6
	dont solde naturel (%)	-0,7	-0,2	
	dont solde migratoire (%)	0,2	1,9	
Larzac	Variation annuelle (%)	0,3	0,4	
	dont solde naturel (%)	-0,3	0,4	
	dont solde migratoire (%)	0,6	0	
Monplaisant	Variation annuelle (%)	0,7	1,1	0,9
	dont solde naturel (%)	-0,4	0,1	
	dont solde migratoire (%)	1,1	1,1	
Saint Cyprien	Variation annuelle (%)	0,2	0	0,1
	dont solde naturel (%)	-0,4	-1,1	
	dont solde migratoire (%)	0,6	1,1	
Sainte Foy de Belvès	Variation annuelle (%)	0,8	0,7	0,7
	dont solde naturel (%)	-0,8	-0,3	
	dont solde migratoire (%)	1,5	1	
Siorac en Périgord	Variation annuelle (%)	0,8	0,5	0,6
	dont solde naturel (%)	0	-0,6	
	dont solde migratoire (%)	0,8	1	
Salles de Belvès	Variation annuelle (%)	3,4	-1,6	0,9
	dont solde naturel (%)	0,3	0,5	
	dont solde migratoire (%)	3,1	-2,1	

		2006-2011	2011-2016	2006-2016
Castels et Bézenac	Variation annuelle (%)	3,4	0,8	2,1
	dont solde naturel (%)	-1,2	-1,7	
	dont solde migratoire (%)	4,7	2,5	
Meyrals	Variation annuelle (%)	2	2,2	2,1
	dont solde naturel (%)	-0,2	0	
	dont solde migratoire (%)	2,2	2,1	
Saint Germain de Belvès	Variation annuelle (%)	3,8	1,4	2,6
	dont solde naturel (%)	-0,7	0,2	
	dont solde migratoire (%)	4,5	1,2	

Variation de la population et soldes naturel et migratoire (RP 2016)

Evolution de la population



- A Saint Pardoux et Vielvic, l'accroissement du solde migratoire depuis 2011 est soutenu par le solde naturel aujourd'hui nul et génère une augmentation moyenne annuelle de la population de presque 3%. Le même phénomène ne se retrouve pas à Cladech où le solde migratoire élevé est plombé par le solde naturel faible, par conséquent la croissance démographique reste constante depuis dix ans.
- A l'opposé dans les communes qui perdent des habitants : tous les indicateurs démographiques de Pays de Belvès sont en berne, le solde migratoire à peine positif entre 2006 et 2011 étant lui aussi devenu négatif récemment. La situation est comparable à Sagelat où la baisse des soldes naturel et migratoire est plus marquée. A Doissat, la forte chute du solde migratoire entraîne une baisse de la population alors qu'à Carves c'est la baisse régulière du solde naturel qui provoque la perte de population : rappelons cependant la faiblesse des chiffres (quelques habitants perdus seulement en une décennie) sur ces petites communes rurales ou l'analyse statistique doit être complétée par l'observation des variations en volume. Enfin à Marnac, les dernières années semblent avoir laissé place à une inversion de tendance grâce à un solde migratoire redevenu positif : néanmoins, ce constat doit lui aussi être relativisé par les fluctuations réelles du nombre d'habitants, ici la commune ayant gagné deux habitants entre 2011 et 2016.

Il faut ajouter ici que seules les communes de Larzac, Meyrals, Monplaisant, Saint Germain de Belvès et Salles de Belvès ont un solde naturel nul ou faiblement positif ; les autres affichent parfois des soldes naturels très faibles (Castels et Bézenac, Allas les Mines en particulier) qui demandent donc une analyse de la pyramide des âges. En tout état de cause, le territoire VDFB affiche un solde naturel moyen de -0,6% par an depuis 2006, contre -0,3 en Dordogne et +0,4 en France Métropolitaine.

		2006-2011	2011-2016	2006-2016
Saint Pardoux et Vielvic	Variation annuelle (%)	1,1	2,7	
	dont solde naturel (%)	-0,2	0	
	dont solde migratoire (%)	1,3	2,7	
Cladech	Variation annuelle (%)	1,6	1,8	1,7
	dont solde naturel (%)	-0,2	-0,8	
	dont solde migratoire (%)	1,8	2,7	

		2006-2011	2011-2016	2006-2016
Pays de Belvès	Variation annuelle (%)	-0,4	-1,5	-0,8
	dont solde naturel (%)	-0,9	-1,2	
	dont solde migratoire (%)	0,4	-0,2	
Sagelat	Variation annuelle (%)	0	-2,5	-0,1
	dont solde naturel (%)	-0,9	-1,2	
	dont solde migratoire (%)	-0,2	-1,9	
Doissat	Variation annuelle (%)	1,8	-3,7	-0,9
	dont solde naturel (%)	0	-1,2	
	dont solde migratoire (%)	1,8	-2,5	
Marnac	Variation annuelle (%)	-0,5	-0,9	-0,7
	dont solde naturel (%)	-0,4	-0,7	
	dont solde migratoire (%)	-0,2	-0,2	

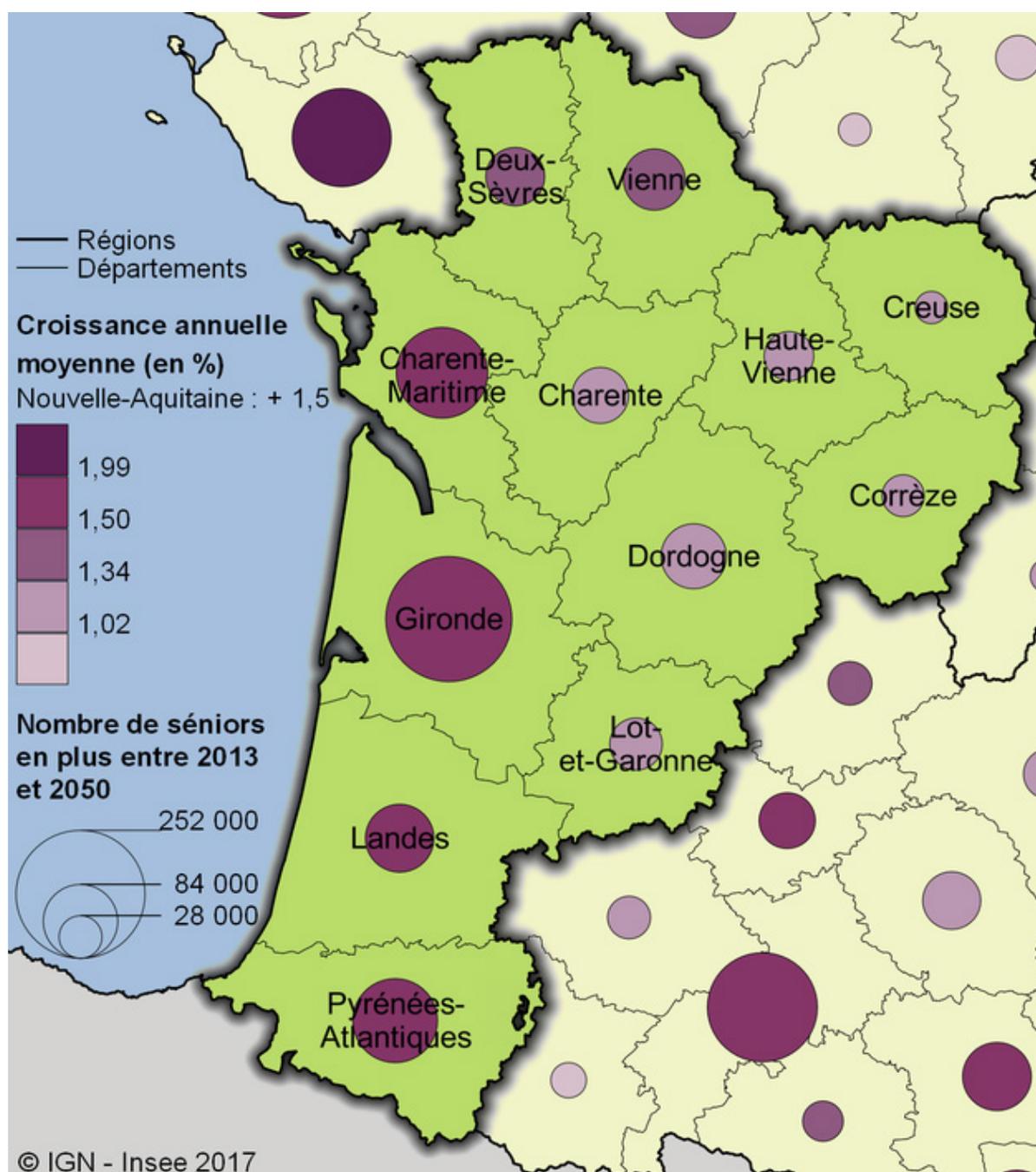
		2006-2011	2011-2016	2006-2016
VDFB	Variation annuelle (%)	0,7	0,1	0,4
	dont solde naturel (%)	-0,5	-0,7	
	dont solde migratoire (%)	1,2	0,8	

Variation de la population et soldes naturel et migratoire (RP 2016)

Population par grandes tranches d'âges : VDBF, Dordogne, France métropolitaine

	CC VDFB				Dordogne				France m.			
	2016		2011		2016		2011		2016		2011	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ensemble	9 106	100	9072	100	414 789	100	415 168	100	64 468 721	100	63 070 344	100
0 à 14 ans	1264	13,9	1299	14,3	60 910	14,7	63 154	15,2	11 687 561	18,1	11 572 872	18,3
15 à 29 ans	1038	11,4	1041	11,5	53 507	12,9	55 890	13,5	11 381 659	17,7	11 542 081	18,3
30 à 44 ans	1331	14,6	1430	15,8	65 307	15,7	71 178	17,1	12 239 697	19	12 520 210	19,9
45 à 59 ans	1927	21,2	1980	21,8	88 206	21,3	89 615	21,6	12 810 037	19,9	12 660 909	20,1
60 à 74 ans	2207	24,2	2003	22,1	89 376	21,5	79 372	19,1	10 302 636	16	9 052 094	14,4
75 ans ou plus	1340	14,7	1318	14,5	57 483	13,9	55 959	13,5	6 047 130	9,4	5 722 179	9,1

Croissance annuelle moyenne des 65 ans ou plus par département entre 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017, scénario central

LA STRUCTURE PAR ÂGE

Sans surprise vu la faiblesse du solde naturel, le territoire VDFB affiche à la fois une part de seniors de +60 ans supérieure aux autres échelons territoriaux, et une part d'enfants de -15 ans plus faible. Part ailleurs, cette proportion de seniors s'est accrue entre les recensements de 2011 et 2016, alors que logiquement celle des enfants a baissé. Cette tendance semble donc confirmer les projections démographiques de l'Omphale qui annonce 35,5% de +65 ans dans le département de la Dordogne à l'horizon 2050 (c'est-à-dire qu'en 2050 plus d'un tiers des habitants du département seront âgés d'au moins 65 ans). Au RP 2016, la part des +65 ans atteint déjà 27,5% en Dordogne alors qu'elle a dépassé 30% sur le territoire VDFB. Si l'accroissement est proportionnel et régulier, on peut s'attendre à une part de +65 ans de près de 39% en 2050 en VDFB.

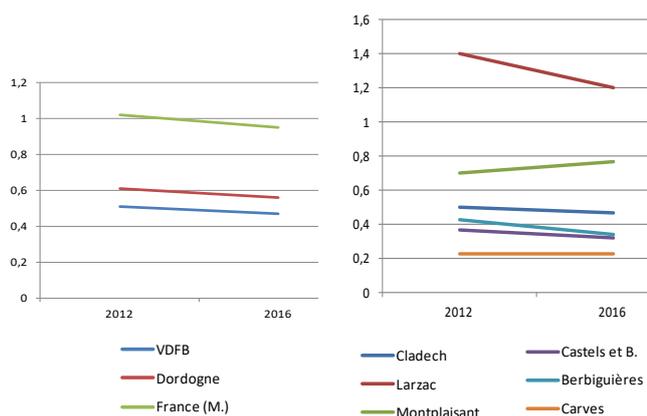
Le calcul de l'indice de jeunesse confirme bien cette tendance au vieillissement de la population : il s'agit du rapport entre les - 20 ans et les + 60 ans. S'il est supérieur à 1, il témoigne de la présence d'une forte population jeune. Comparer cet indicateur à différentes périodes sur un même territoire permet d'observer l'évolution de l'âge de la population de ce territoire. Ainsi entre 2012 et 2016 il est passé de 0,51 à 0,47. En tout et pour tout il n'y avait au recensement 2016 que 1691 jeunes âgés de moins de 20 ans pour 3547 seniors de plus de 60 ans, c'est-à-dire, contrairement à cinq ans plus tôt, moins de la moitié. Cette tendance au vieillissement se retrouve à l'échelle du département et de la France métropolitaine, mais dans les deux derniers cas, la part des jeunes est plus importante que sur le territoire VDFB, en particulier en France où l'on peut considérer qu'il y a à peu près un senior de +60 ans pour un jeune de -20 ans.

Dans l'ensemble, la structure par âge de la population des communes du territoire se rapproche de celle du territoire de la communauté de communes. Cependant, il est à noter quelques écarts à cette observation :

- quatre communes se distinguent par la proportion plus élevée de jeunes de moins de vingt ans en 2016 : Cladech, Monplaisant, Larzac et Saint Pardoux en Vieilvic. Et cinq communes se distinguent à l'opposé par la faible présence des jeunes : Castels et Bézenac, Berbiguières, Carves, Marnac et Sainte Foy de Belvès ;
- à l'autre extrémité, quatre communes se distinguent par la part élevée de seniors de plus de soixante ans : Berbiguières, Castels et Bézenac, Carves et Saint Cyprien. Alors que là encore d'autres communes se distinguent par la faiblesse de la proportion des +60 ans : Cladech, Larzac, Meyrals, Monplaisant et Salles de Belvès ;
- en croisant tous ces paramètres, on peut ainsi repérer les communes dont l'indice de jeunesse est le plus élevé (Cladech, Larzac et Monplaisant) et celle dont l'indice de jeunesse est bas (Castels et Bézenac, Berbiguières et Carves).
- D'autres remarques peuvent être faites ici : la commune de Meyrals présente une structure par âge plus jeune que celle du territoire VDFB, avec un part de jeunes un peu plus élevée et un part de seniors un peu plus faible ; alors que la commune de Saint Cyprien présente une structure par âge un peu plus âgée que celle du territoire de la communauté de communes, avec un peu moins de jeunes et un peu plus de seniors ; le faible nombre d'enfants sur la commune de Sainte Foy de Belvès semble récurrent depuis quelques années sans que pour autant la population soit plus âgée ici qu'ailleurs : c'est la catégorie des 30 à 44 ans qui est ici sur-représentée, constituée vraisemblablement de personnes seules ou en couples mais sans enfants.

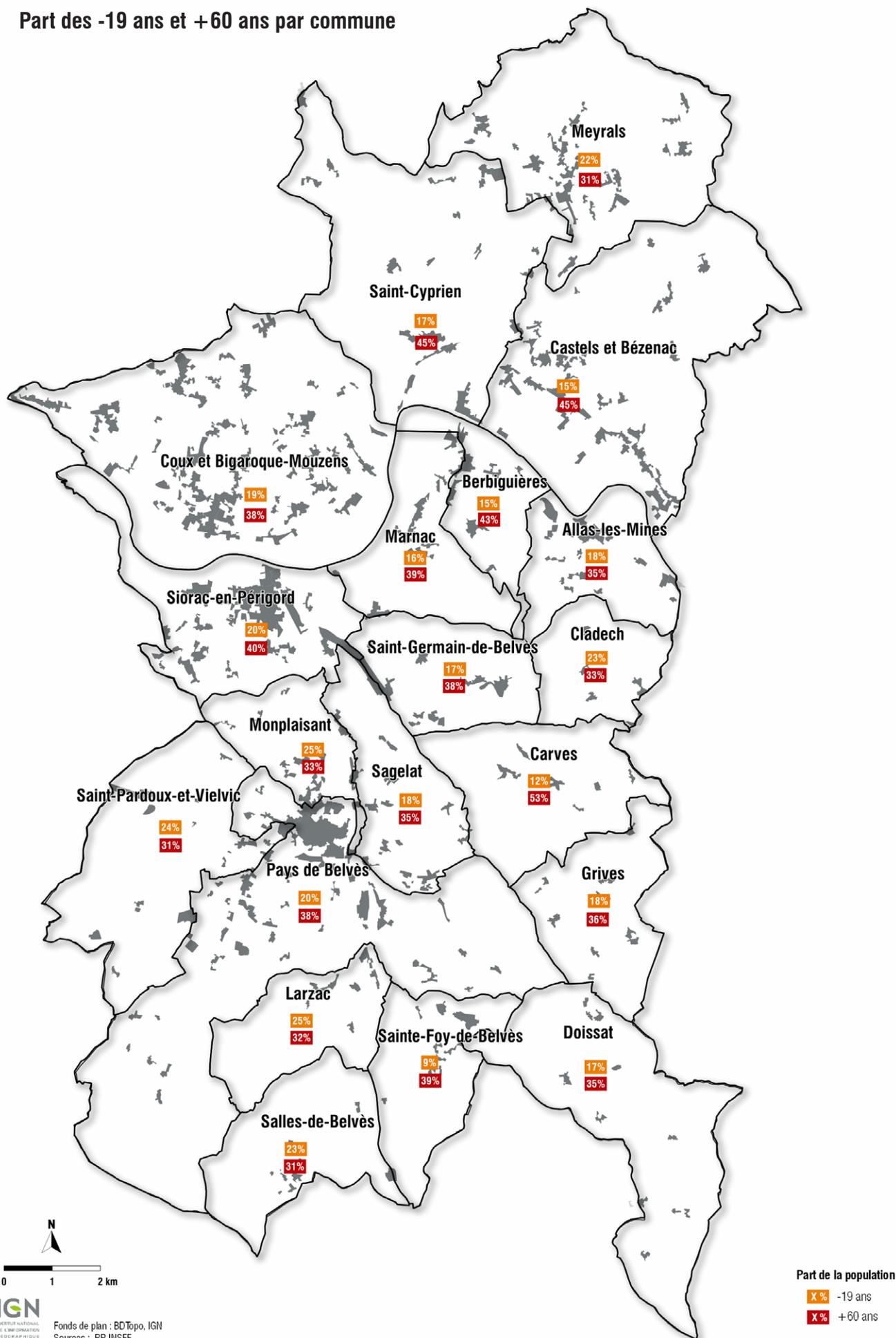
En analysant plus spécifiquement la part des enfants et leur répartition par âge, on constate que rapportée à l'échelon national, la communauté de communes est en déficit d'enfants (nous étudions ici les mineurs), tout âge

Évolution de l'indice de jeunesse 2012-2016



Source : RP 2016

Part des -19 ans et +60 ans par commune



confondu, mais que comparé à celui du département de la Dordogne, c'est surtout en nombre de jeunes enfants (moins de cinq ans) qu'elle est légèrement déficitaire :

	-3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans
VDFB	1,6%	2%	5%	7,3%
Dordogne	2,3%	2,6%	5%	7,3%
France M.	3,3%	3,5%	6%	8,3%

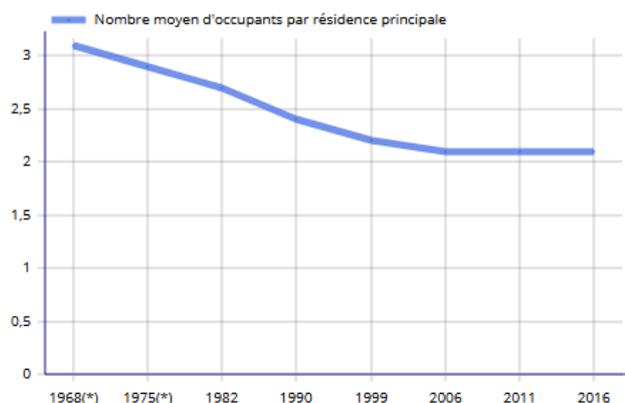
Sans surprise, la part des jeunes de 18 à 24 ans est relativement faible tout comme au niveau départemental : 2,6%, contre 2,7% en Dordogne et 4% en France métropolitaine.

LES MÉNAGES ET LES FAMILLES

Pour l'INSEE «un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne».

En règle générale, les personnes habitants sous le même toit sont de la même famille, mais une famille ne peut pas être formée uniquement d'une seule personne alors qu'une personne vivant seule constitue un ménage. Dans une famille, il peut n'y avoir aucun enfant (couple sans enfant) ou un ou plusieurs enfants (couple avec un ou plusieurs enfants). De la même manière une famille peut aussi être constituée d'un seul adulte et d'un ou plusieurs enfants (famille monoparentale).

Au recensement 2016 il y avait 4272 ménages sur le territoire d'étude, soit une centaine de plus que cinq ans auparavant, et la population continuant sa croissance, même ralentie. Leur taille moyenne s'élève à 2,1 personnes en 2016.



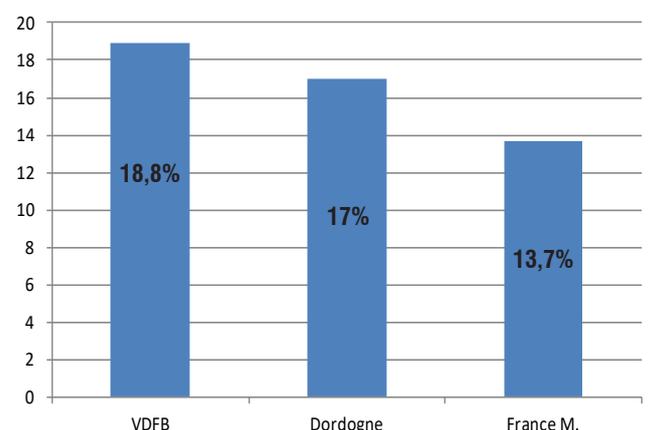
Evolution de la taille moyenne des ménages (RP 2016)

1539 ménages sont constitués d'une personne vivant seule (ou plus simplement on peut dire que 1539 personnes vivent seules), ce qui représente plus d'un tiers des ménages (ou 17% de la population). 622 d'entre eux sont des hommes seuls et 917 des femmes seules. La moitié des hommes seuls ont entre 55 et 79 ans, alors que la majorité des femmes seules est plus âgée (60% d'entre elles ont + 65 ans) : cet écart est lié à l'espérance de vie, inégale entre hommes et femmes. En effet sur le territoire, il y a seulement 75 hommes de plus de 80 ans vivant seuls pour 231 femmes dans la même situation.

	Ménages selon leur composition			
	2016		2011	
	Nbre	%	Nbre	%
Ensemble	4 272	100	4 170	100
Ménages d'une personne	1 539	36	1 363	32,7
Hommes seuls	622	14,6	651	15,6
Femmes seules	917	21,5	712	17,1
Autres ménages sans famille	130	3,1	132	3,2
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 602	60,9	2 675	64,1
Un couple sans enfant	1 438	33,7	1 490	35,7
Un couple avec enfant(s)	831	19,4	926	22,2
Une famille monoparentale	334	7,8	259	6,2

Source : RP 2016

Mais par ailleurs, ces chiffres révèlent un enjeu de territoire : dans l'ensemble, la part des personnes de +65 ans vivant seules (806 personnes, soit presque 9% de la population totale et presque 20% du nombre total des ménages) est plus importante en VDFB qu'en Dordogne ou en France métropole - ce qui a des conséquences non négligeables sur le logement et le besoin en logement à venir, la part des seniors devant croître dans le futur, celle des seniors vivant seuls augmentera également mécaniquement.



Part des personnes de +65 ans vivant seules dans l'ensemble des ménages (source : RP 2016)

A part les couples sans enfants (1/3 des ménages du territoire, comme au niveau départemental ; ils sont seulement 1/4 au niveau national), les familles sont constituées de couples ou de personnes seules avec des enfants.

Le nombre de familles monoparentales a augmenté entre les deux derniers recensements passant de 259 à 334, mais il a avait diminué entre 2006 et 2011 (de 309 à 259) : on peut considérer que ces familles représentent en moyenne 7% des ménages, soit un peu moins qu'au niveau national. En revanche et comme partout, se sont en large majorité les femmes qui sont seules avec des enfants (80% des familles monoparentales). Au total 263 enfants vivent dans des familles monoparentales et quasiment tous ont entre 6 et 17 ans.

831 couples ont des enfants sur l'ensemble du territoire, soit moins de 20% de l'ensemble des ménages, contre 26% des ménages au niveau national. 1178 enfants vivent donc avec leurs deux parents, et là encore le nombre des moins de cinq ans est faible.

Nombre d'enfants par âge						
- 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans	18 à 24 ans	+ 25 ans	total
144	182	450	665	243	145	1829

A ces enfants de -18 ans, il faut ajouter 388 jeunes de +18 ans qui vivent chez leurs parents.

Les familles du territoire se distinguent de celles de l'échelon national par leur taille : les familles nombreuses sont en effet sous-représentées en VDBF.

Familles selon le nombre d'enfants de -25 ans (RP 2016)			
	VDFB	Dordogne	France M.
0 enfant	60,5	59,4	48,9
1 enfant	19,8	19,7	21,8
2 enfants	16	15,6	20
3 enfants	2,8	4	7
4 ou plus	0,9	1,3	2,3

Remarquons enfin que 9% des familles du territoire sont de nationalité étrangère contre 6,2% en Dordogne et 7% en France métropolitaine.

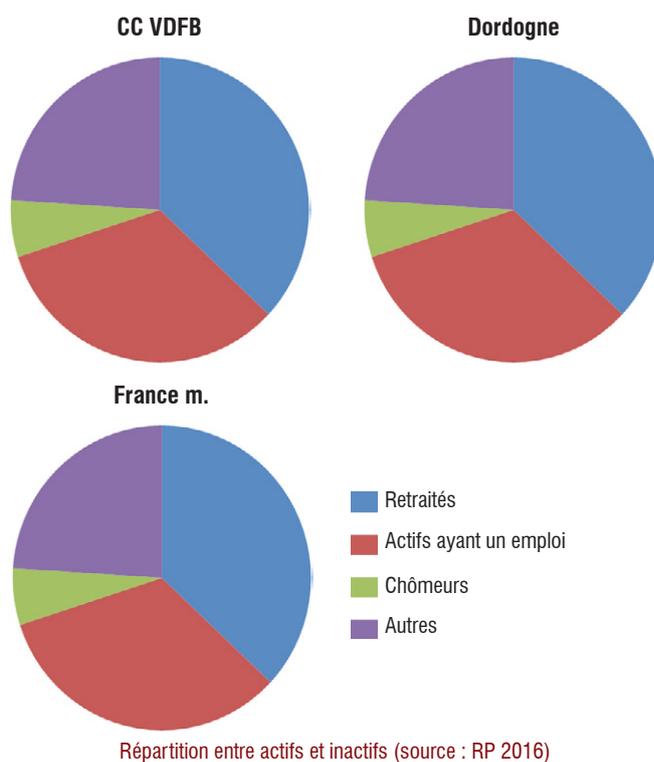
Comparées à celles des français, les ressources des ménages sont ici relativement faibles (moins de 40% d'entre eux sont imposés contre 52 au niveau national) et le taux de pauvreté est élevé : 18,4% contre 16,5% en Dordogne et 14,7 en France. Il faut ici relever le taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence a plus de 75 ans (c'est-à-dire les hommes ou les femmes

seuls et âgés d'au moins 75 ans, et les couples ou le référent fiscal a plus de 75 ans) : il dépasse 16% soit presque la moitié du taux national (8,9%). Ceci constitue un autre enjeu de territoire. Il nous porte à constater que le nombre de seniors y est élevé et que nombre d'entre eux ont des revenus plutôt faibles.

ACTIFS ET INACTIFS

Au recensement 2016, il y a sur le territoire VDFB :

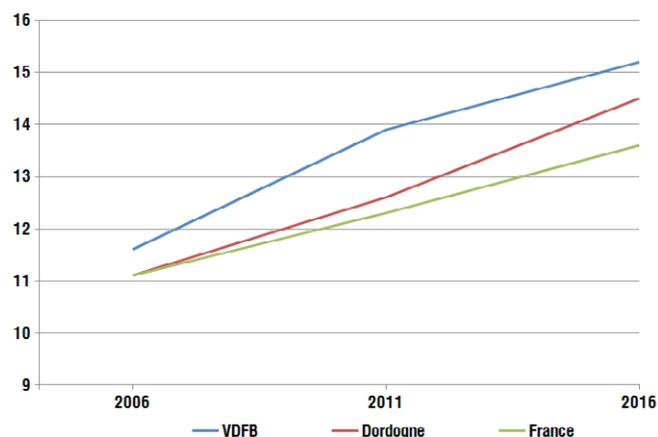
- à peu près 3373 retraités (ou préretraités) soit 37% de la population totale ;
- un peu plus de 3000 personnes ayant un emploi soit 1/3 de la population totale ;
- à peu près 550 chômeurs, ce qui représente un taux de chômage (pourcentage de chômeurs dans la population active) de 15,2% (contre 13,9 cinq ans plus tôt).



La comparaison avec les mêmes données en Dordogne et en France Métropolitaine permet d'observer que la part des retraités sur le territoire est dans tous les cas plus élevée (1/3 de la population du département, et moins d'1/4 de la population de la France métropole) et que le taux de chômage y est aussi plus important (12,6% en Dordogne, 12,3% en France) même si la tendance est partout à la hausse. La répartition du taux de chômage par âge est ici différente : en effet, alors qu'en France la part des jeunes chômeurs est à peu près équivalente quel que soit le sexe (28% chez les

jeunes hommes comme chez les jeunes femmes) sur le territoire VDFB les jeunes femmes de 15 à 24 ans sont largement plus en difficultés face à l'emploi : le taux de chômage atteint 42% contre 25% pour les garçons.

Taux de chômage au sens du recensement (RP 2016)

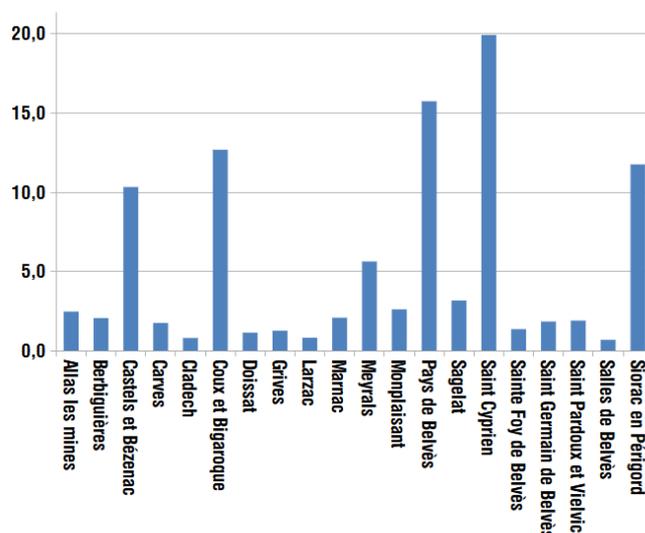


Logiquement, la répartition des retraités et celle des chômeurs sur le territoire sont similaires : les uns comme les autres sont installés en majorité à Saint Cyprien, Pays de Belvès, Coux et Bigaroque-Mouzens, Castelst et Bézenac, Siorac en Périgord, communes les plus peuplées et offrant également les plus grandes chances d'emplois comme les plus nombreux services et équipements (65% pour les cinq communes dans les deux cas, et presque 1/4 des chômeurs à Saint Cyprien).

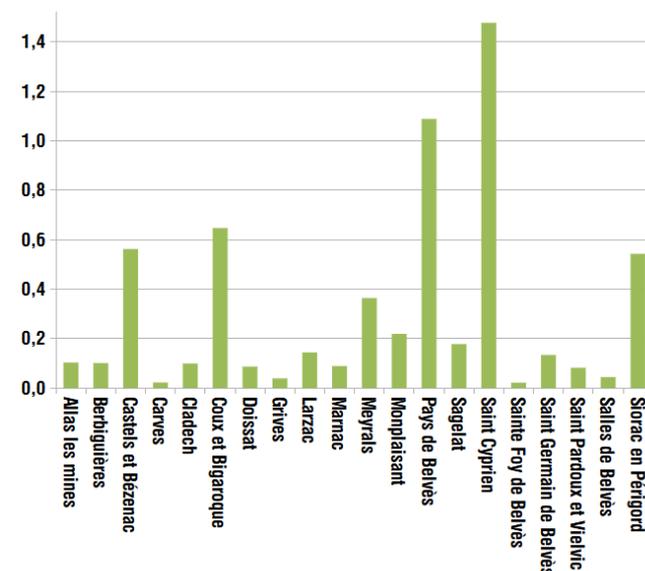
L'analyse de la répartition de la population en catégories socioprofessionnelles (CSP) et l'identification des groupes dominants constituent une manière d'approcher la société du travail. Confrontée aux distributions nationale et départementale, la pyramide sociale de Vallée Dordogne Forêt Bessède présente les caractéristiques suivantes :

- bien sûr et sans surprise, la place toujours importante de l'agriculture, 5,1% des actifs, contre 1,6% en France ;
- un réseau de commerçants et artisans plutôt plus dense qu'ailleurs ;
- la part plus faible des catégories socio-professionnelles dites supérieures (cadres, professions libérales, chefs d'entreprises) tout comme celle des professions intermédiaires ;
- une proportion d'ouvriers et d'employés dans la moyenne des chiffres nationaux et départementaux, grâce à la présence de quelques gros employeurs.

Répartition des retraités par commune (% du total des retraités)



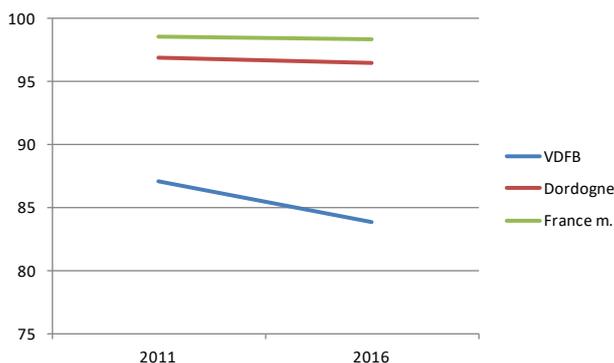
Répartition des chômeurs par commune (% du total des chômeurs)



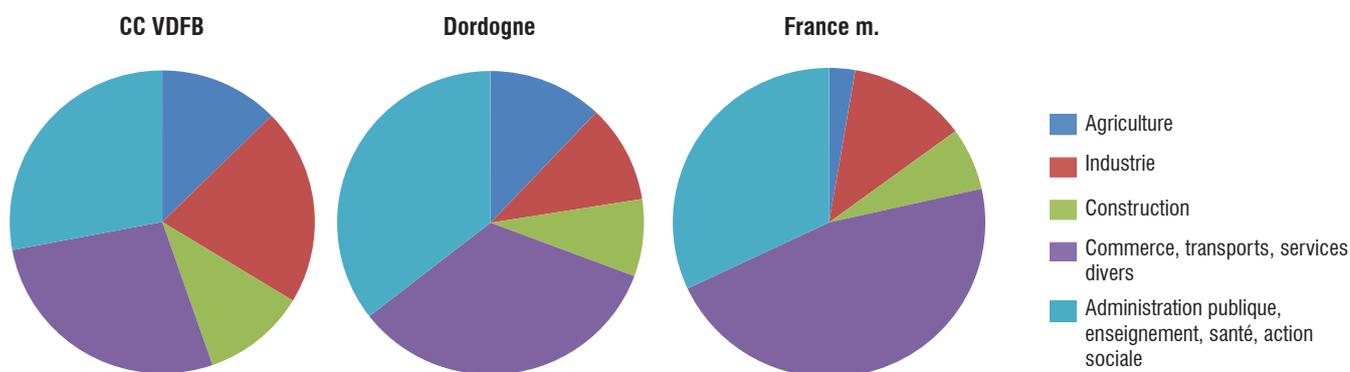
Répartition des actifs ayant un emploi par CSP (RP2016)

	VDFB		Dordogne (%)	France m. (%)
	Nombre	%		
Ensemble	3056	100	100	100
dont				
Agriculteurs exploitants	156	5,1	3,9	1,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	453	14,8	10,5	6,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	239	7,8	9,1	17,9
Professions intermédiaires	646	21,1	22,4	26,1
Employés	873	28,6	30,5	27,7
Ouvriers	689	22,5	23,7	20,3

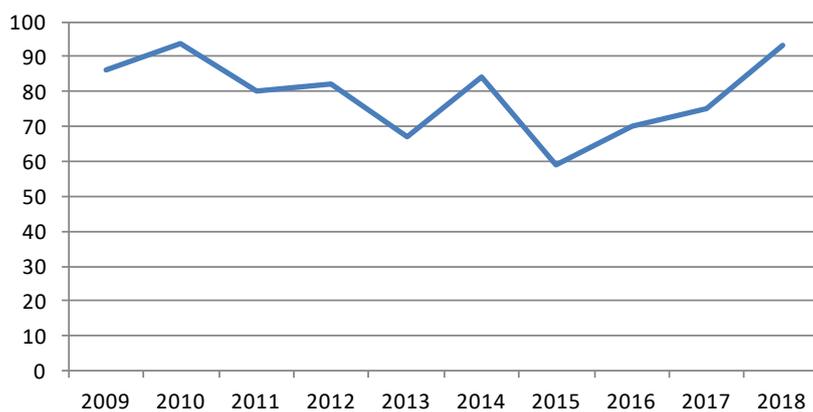
Evolution de l'indicateur de concentration d'emploi INSEE 2016



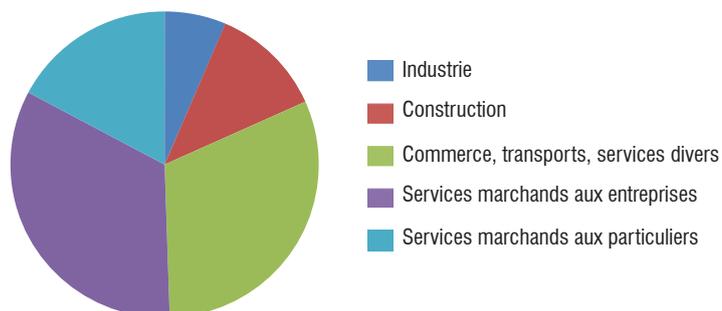
Répartition des emplois par secteur d'activité 2016



Création d'établissements 2009-2018



Création d'entreprises par secteur d'activité en 2018



ANALYSE DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Principales sources :

- INSEE RP 2016
- Base Sirene
- Analyses de terrain, 2020
- Données Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Dordogne
- Observatoire touristique départemental
- RGA 2010

L'EMPLOI

2637 emplois sont recensés sur le territoire au recensement de la population 2016, dont 1921 emplois salariés (soit 75%) et 716 non salariés. Ces emplois sont répartis entre 1200 entreprises (chiffre variable selon les années et les bases de données).

L'observation de l'indicateur de concentration d'emploi (ICE - qui mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre de résidents qui en ont un) nous apporte deux éléments :

- Un territoire attractif génère un nombre d'emplois supérieur à celui de ses actifs : ce n'est pas le cas ici, mais l'ICE est tout de même supérieur à 80. Statistiquement, le territoire sera par conséquent qualifié de plutôt résidentiel, mais avec des capacités productives réelles, et en tout cas suffisantes pour que Vallée Dordogne Forêt Bessède (VDFB) ne puisse être considéré comme un territoire «dortoir». Rappelons ici que lorsqu'il est faible, l'ICE engendre une évasion se traduisant par différentes nuisances : émission de gaz à effet de serre (déplacements domicile-travail), risque de chômage élevé, de fragilité économique des ménages vis-à-vis des coûts de l'énergie, etc.
- Cependant, il faut noter que cet indicateur a tendance à baisser légèrement entre 2011 et 2016 : cela signifie que le caractère résidentiel se renforce aux dépens du caractère productif ; cette baisse s'explique à la fois par la diminution du nombre d'actifs ayant un emploi qui résident dans la zone (86 personnes en moins) mais aussi par la baisse du nombre d'emplois offerts sur le territoire (76 emplois en moins soit une baisse de 3%).

Les nombreux établissements du domaine d'activité «commerce, transport, services divers» sont globalement les plus gros pourvoyeurs d'emplois (40% des emplois répartis entre plus de 55% des établissements) mais rapporté à l'établissement, ce

sont les 154 établissements du domaine d'activité «Administration publique, enseignement, santé et action sociale» les employeurs les plus importants (1/3 des emplois répartis entre seulement 13% des établissements du territoire) : 6 emplois en moyenne par établissement de ce secteur, contre 1,5 emplois en moyenne pour le secteur précédemment cité.

La comparaison avec les répartitions en Dordogne et en France métropolitaine permet d'observer les spécificités suivantes du territoire :

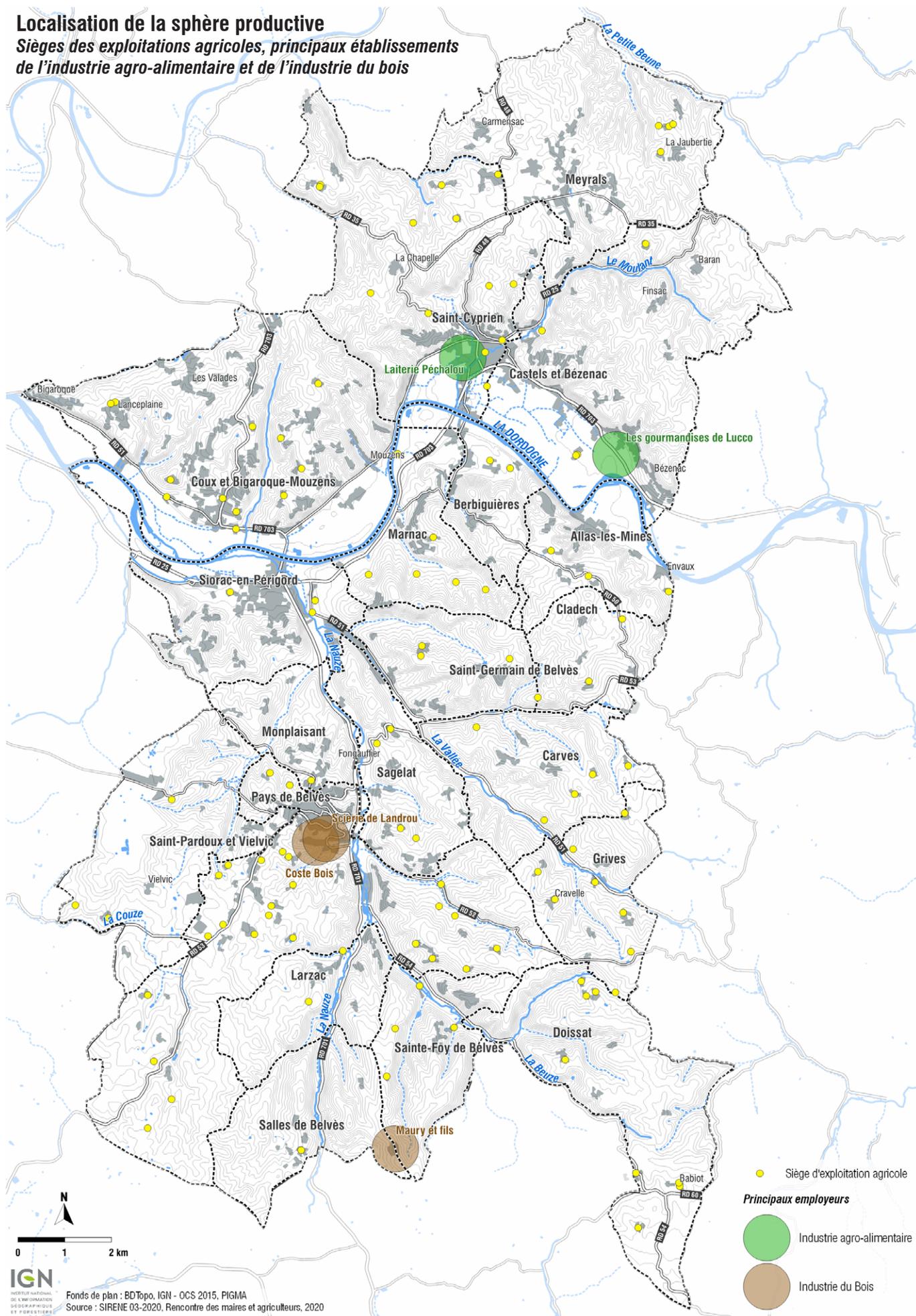
- certes, le territoire n'échappe pas à la baisse du nombre d'agriculteurs ; et il est vrai que les structures agricoles créent peu d'emplois salariés ; mais l'agriculture demeure pourvoyeuse d'emplois sur le territoire, et ce tant que les plus jeunes agriculteurs seront en activités avant de prendre leur retraite ;
- proportionnellement aux emplois offerts en VDFB, la part des emplois industriels est importante, plus importante qu'en France métropolitaine même. En 2016, l'industrie c'est 500 emplois dont 91% d'emplois salariés. Ces chiffres nous rappellent le rôle important que peuvent jouer quelques acteurs économiques sur un territoire à partir du moment où ils sont pourvoyeurs d'emplois.

LES ÉTABLISSEMENTS

D'après la base SIRENE, il y a à peu près 1500 établissements en VDFB (hors associations). «Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la «boutique» d'un réparateur de matériel informatique...» (définition INSEE).

A peu près 300 d'entre eux relèvent du domaine agricole : exploitations mais également toute activité liée (entrepreneurs agricoles, CUMA, GFA...) et une quarantaine de la sylviculture : l'exploitation du bois comme l'activité agricole, ne crée quasiment pas d'emplois salariés mais peut fournir un emploi et un revenu à l'entrepreneur même.

Localisation de la sphère productive
Sièges des exploitations agricoles, principaux établissements de l'industrie agro-alimentaire et de l'industrie du bois



Autour de 80 établissements appartiennent au domaine de l'industrie, et se répartissent ainsi :

- l'industrie agroalimentaire est bien positionnée avec à peu près 1/4 des établissements. Parmi ceux-ci, les plus gros employeurs sont la laiterie Péchalou à Saint Cyprien (production de yaourts et desserts, 21 personnes), les gourmandises de Lucco à Castels et Bézenac (pâtisserie, une dizaine emplois), un réseau d'une douzaine de boulangeries et pâtisseries qui emploient au final entre 20 et 30 personnes ;
- 15 établissements appartiennent à l'industrie du travail du bois : citons Coste Bois à Pays de Belvès (environ 80 personnes), Maury et fils à Salles de Belvès (9 personnes), la nouvelle scierie de Landrou également à Pays de Belvès (3 personnes).

La présence du domaine de la construction (de bâtiments, génie civil, constructions spécialisées) est très forte avec presque 200 établissements concentrés à Saint Cyprien, Coux et Bigaroque Mouzens, Pays de Belvès et Siorac en Périgord ; ce type d'activités peut parfois offrir de nombreux postes salariés, selon la taille de l'entreprise (citons par exemple Cypriote Travaux Publics à Saint Cyprien). Le maillage de petits commerces ou commerces de gros est également dense, même si les entreprises concernées sont bien sur concentrées dans un nombre réduit de bourgs qui constituent les lieux de ressources de l'ensemble des habitants du territoire. Ainsi des 230 commerces, citons le supermarché de Saint-Cyprien qui a lui seul emploie entre 30 et 40 personnes. Au total les domaines de la construction, du commerce, transports et services divers représentent 900 emplois, 38% du total.

Le nombre important d'artisans et de commerçants explique peut-être que la proportion des emplois salariés soit plus basse qu'au niveau départemental ou national : 75% contre 79% et 88%. En effet, ces domaines d'activités sont souvent représentés par des entreprises unipersonnelles qui fournissent souvent seulement un emploi à leur fondateur et gérant.

L'administration publique est essentiellement représentée par la communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède (120 emplois, y compris l'accompagnement social, scolaire et périscolaire), les communes (au total autour de 70 emplois) et les écoles ; les domaines de la santé et de l'action et l'hébergement social sont présents grâce à quelques grosses structures : l'hôpital de Belvès (le plus gros

employeur du territoire (150 personnes), l'EHPAD du canton de Saint Cyprien (50 personnes), le centre d'hébergement le Bercaill à Sainte Foy de Belvès (60 emplois), les associations d'aide à la personne (plus de 60 emplois au total entre Saint Cyprien, Meyrals et Siorac en Périgord) ; les résidences pour personnes âgées à Pays de Belvès et Saint Cyprien.

Le secteurs des services marchands, hors sphère publique, représente un important vivier d'emplois dans des activités utiles tant à la population qui vit à l'année (l'ensemble des professions libérales de santé, l'office notarial de Meyrals qui compte plus de 8 salariés...) que saisonnière.

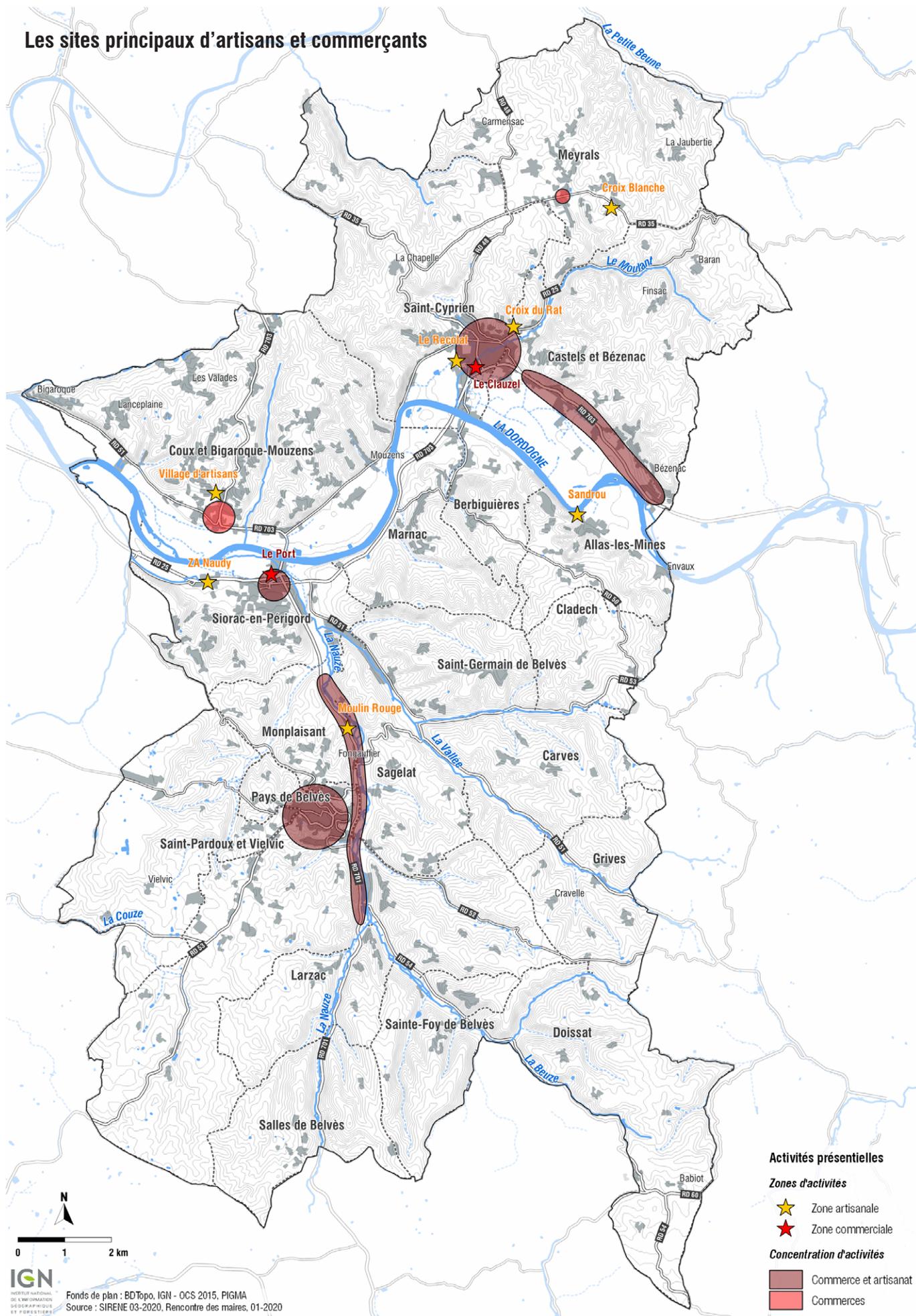
Le territoire de la communauté de communes est localisé dans le Périgord noir, haut lieu de l'attractivité touristique à l'échelle nationale et hors des frontières. L'activité touristique y est donc essentielle, et liée à la fois aux richesses directes du territoire (en particulier son patrimoine culturel) mais aussi à la proximité de sites exceptionnels : ainsi VDFB a des atouts à faire valoir comme lieu d'accueil et d'hébergement complémentaire de celui du pays du Sarladais.

En 2020, il existe de nombreux hébergements touristiques :

- il y a 12 campings essentiellement localisés dans les vallées de la Dordogne et de la Nauze et à Coux et Bigaroque Mouzens qui offrent 1250 emplacements ;
- 5 villages de vacances : à Belvès, Saint pardoux et Vielvic, Castels-et-Bézenac, Larzac et Coux et Bigaroque Mouzens ; le relais de Saint Pardoux et Vielvic dans l'ancien presbytère de Saint Pardoux ; un gîte de groupe, l'Aurival à Coux et Bigaroque Mouzens ; le site de l'Aroeven à Cladech est à vendre ;
- 11 hôtels qui cumulent presque 200 chambres, dont les 2 plus récent viennent d'ouvrir leurs portes à Saint Cyprien et Castels-et-Bézenac ;
- des campings à la ferme sur un territoire traditionnellement agricole, même s'il l'est de moins en moins ;
- et comme souvent une multitude de chambres d'hôtes, d'accueil Airbnb et de locations meublées.

Au total, les hébergements marchands représentent 6670 lits et une fréquentation de presque 353 000 nuitées en 2018 auxquels peuvent être ajoutés un peu plus de 12 000 lits pour l'hébergement non marchand et une fréquentation quasi identique à celle de l'hébergement marchands avec presque 348 000 nuitées.

Les sites principaux d'artisans et commerçants



Rappelons également que poids économique du tourisme est certes lié directement aux emplois qu'il fournit - pour la plupart saisonniers - mais aussi et surtout à l'impact qu'il peut avoir sur d'autres secteurs économiques connexes comme le domaine de la construction, des commerces locaux, le développement de l'agritourisme.

Sur les dix dernières années, un peu moins de 800 entreprises ont été créées, soit en moyenne 80 par an : depuis 2015, le nombre de ces nouveaux établissements augmente chaque année (une centaine en 2018).

Ces 93 nouvelles entreprises se retrouvent en au 2/3 dans les domaines «Commerce, transport, hébergement et restauration» et «Services marchands aux entreprises» (60 créations). Ces nouvelles entreprises sont presque exclusivement des entreprises individuelles, c'est-à-dire dirigée par une seule personne et qui en majorité n'ont pas ou peu d'employés. Par exemple, au recensement 2016 il y avait à peu près sur le territoire au total 660 établissements dans les domaines d'activités «Commerce, transport, hébergement et restauration», «Services marchands aux entreprises» et «Services marchands aux particuliers» dont presque 80% sans salarié.

LA LOCALISATION DES ACTIVITÉS

Parallèlement à la distribution des établissements et de l'emploi par grands domaines d'activités, la répartition de l'économie en deux sphères, présente et non-présente, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux :

- les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient *résidentes ou touristes*, soit autour de 67 % des établissements d'après l'INSEE ;
- les activités non-présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement *consommés hors de la zone* et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (définition INSEE) : l'industrie et l'agriculture, soit 33% des établissements.

Sans surprise, le réseau d'artisans et de commerçants est inégalement implanté sur le territoire, et nombre

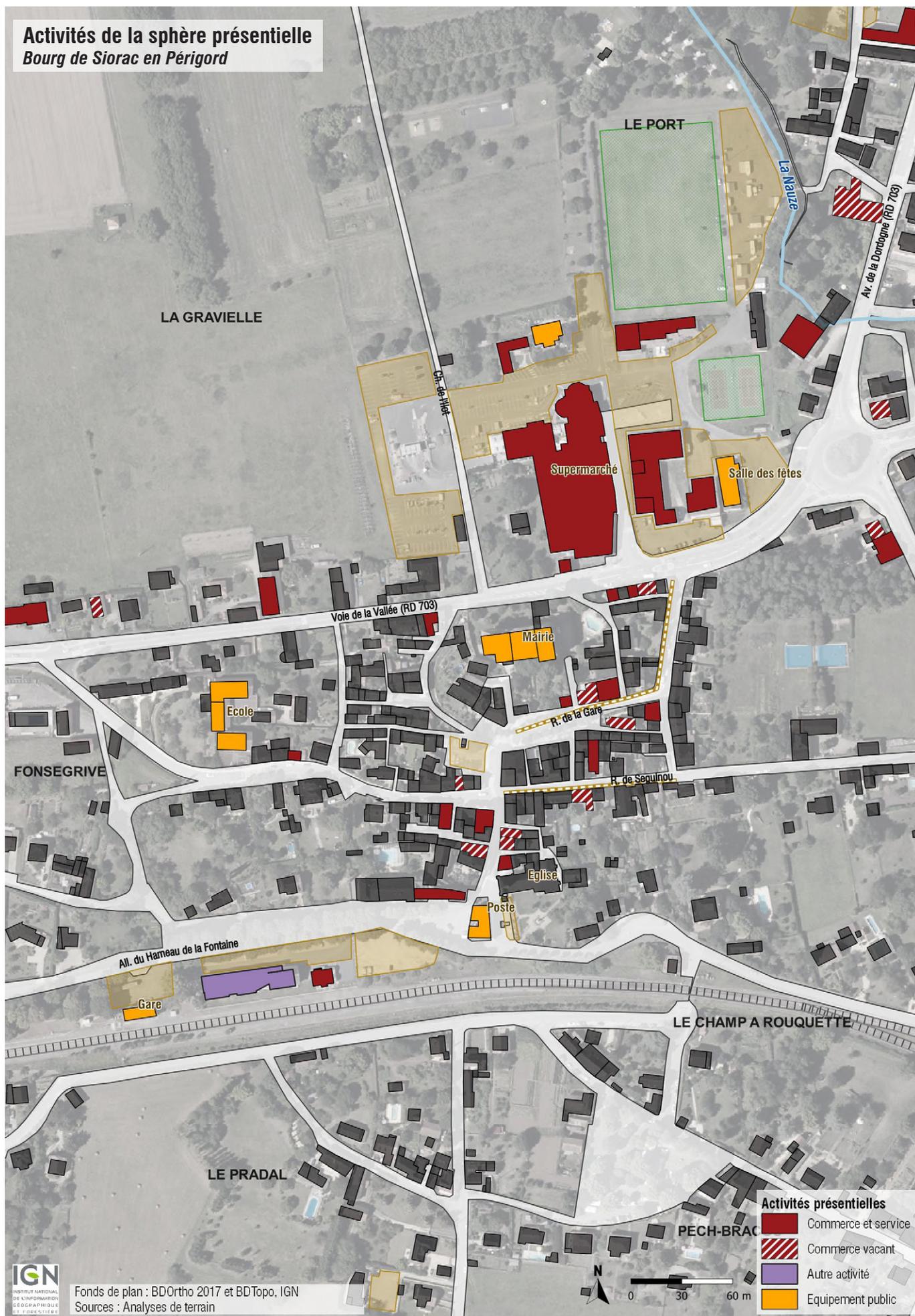
Types d'hébergements	Lits	Nuitées
Hôtellerie	432	35 239
Campings	3 486	195 295
Résidence de Tourisme	-	-
Villages de vacances	-	-
Chambres d'hôtes	262	14 706
Accueil de groupes	170	9 140
Meublés Gîtes de France	155	7 055
Meublés Clévacances	31	1 392
Autres meublés	2 017	83 866
Parcs Résidentiels de Loisirs	118	6 202
TOTAL hébergement marchand	6 671	352 895
Résidences secondaires	7 930	263 749
Résidences principales	4 246	83 911
TOTAL hébergement marchand	12 176	347 660
TOTAL	18 847	700 555

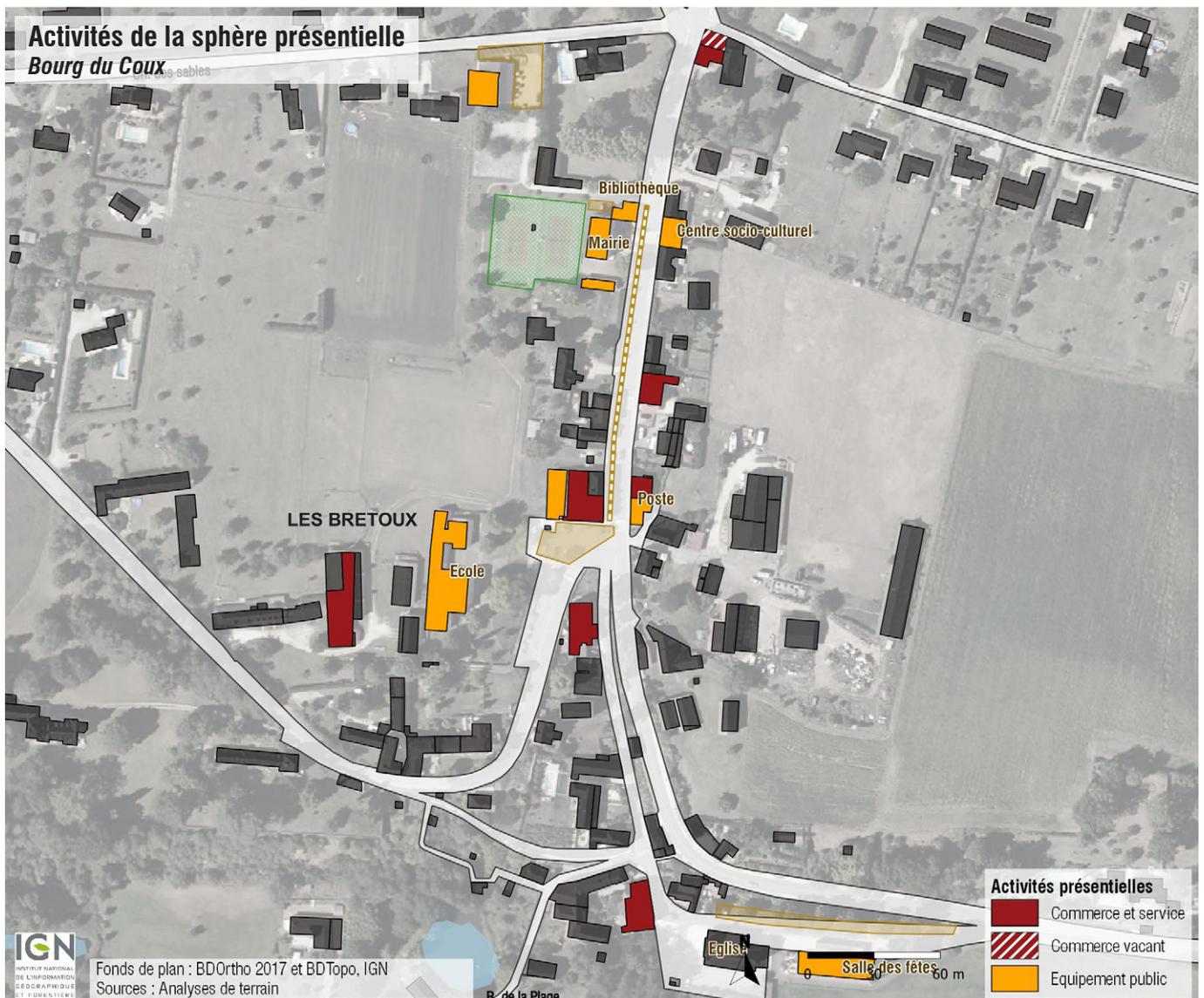
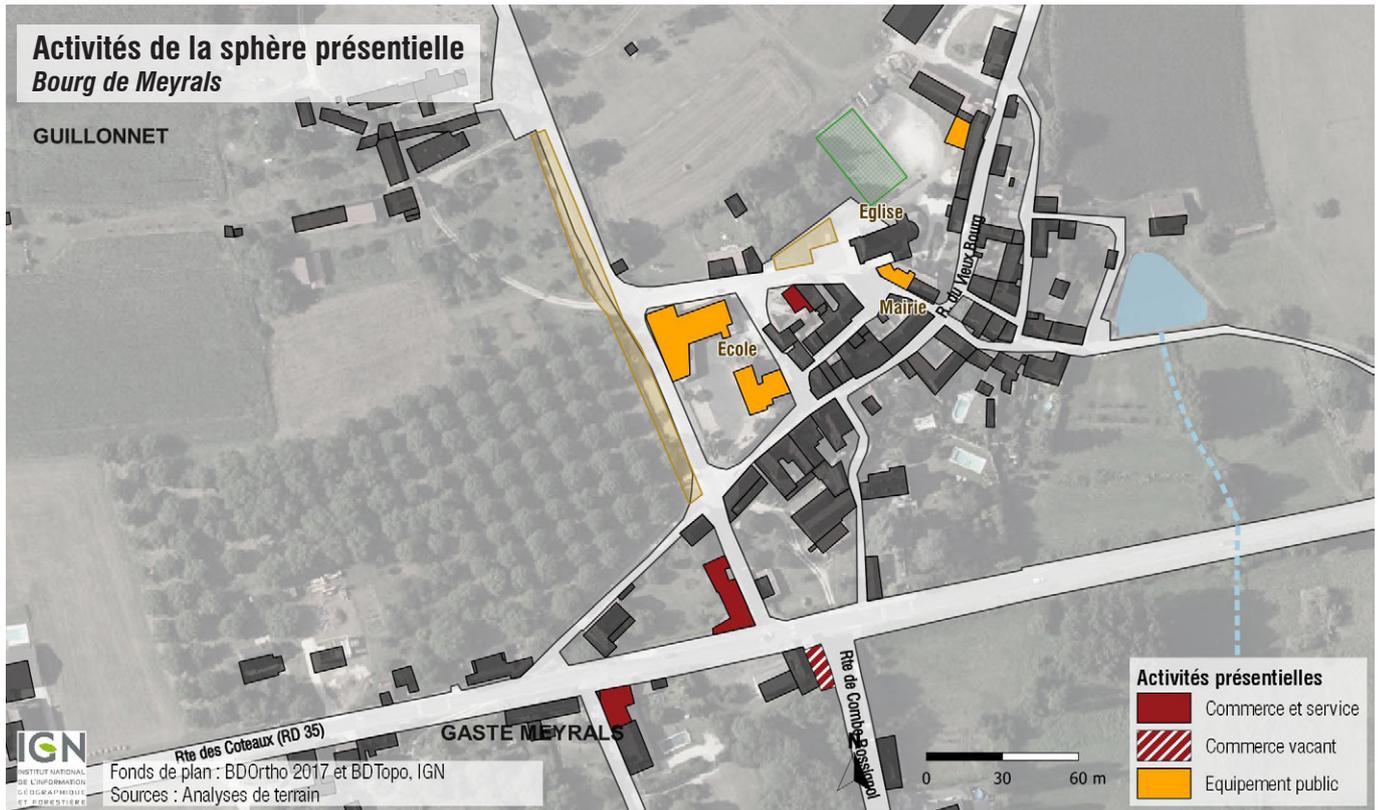
Hébergements et fréquentation touristique en 2018 sur le territoire VDFB (source : CDT 24)

de ces entreprises sont concentrées dans les cinq communes les plus peuplées (Saint Cyprien, Pays de Belvès, Coux et Bigaroque - Mouzens, Castels et Bézenac, Siorac en Périgord). Cependant, même dans ces communes leur répartition est variable :

- respectivement 28%, 17% et 14% des commerçants sont à Saint Cyprien, Pays de Belvès et Siorac en Périgord : ce sont des lieux de ressources pour les habitants. Ce sont aussi les communes où sont aménagées des zones commerciales et/ou des supermarchés. Ajoutons que pour compléter leurs achats, les habitants se déplacent jusqu'au Bugue où la création d'un supermarché discount semble rendre la commune assez attractive ; par ailleurs un certain nombre d'actifs du territoire travaillant à Sarlat, ceux-ci sont nombreux à faire leurs courses dans la petite capitale du Périgord noir ;
- en revanche, seuls 14% des artisans sont installés à Saint Cyprien ;
- si à Coux et Bigaroque - Mouzens seulement 7% des commerces sont installés (à peine plus qu'à Meyrals alors que la population est deux fois plus importante), en revanche 18% des établissements d'artisans de la construction y sont installés ;
- Pays de Belvès est un centre de ressource essentiel du territoire, et équilibré dans son offre (19% des artisans, 17% des commerçants) tout comme Siorac en Périgord (14% des artisans, 14% des commerçants).

Activités de la sphère présenteielle
Bourg de Siorac en Périgord





Au delà la répartition par commune des établissements, il est également possible de repérer des secteurs du territoire où sont localisés un certain nombre d'activités économiques : c'est en particulier le cas le long de la RD 710, sur à peu près 4 km de la zone artisanale du Moulin Rouge au nord (commune de Monplaisant) au camping de la Pique au sud (commune de Pays de Belvès) ; c'est le cas également le long de la RD 703 entre Bézenac et l'entrée de l'agglomération de Saint Cyprien.

Plus spécifiquement en ce qui concerne les petits commerces, sans surprise non plus, la localisation des vitrines commerciales est en très grande majorité concentrée dans quelques rues des bourgs de Saint-Cyprien et Belvès, et de façon plus anecdotique dans les bourgs de Siorac-en-Périgord, Le Coux et Meyrals. Dans



Transformation de vitrine commerciale en logement dans le bour de Belvès

ces rues, avec le départ vers les zones commerciales et les non reprises, les vitrines vacantes sont nombreuses et un grand nombre et transformé en logements avec des résultats architecturaux très disparates. Dans les rues secondaires, la transformation en garage peut favoriser une meilleure attractivité pour les logements situés aux étages.

La sphère productive quant à elle est présente sur l'ensemble du territoire, mais la répartition des activités semble lié aux ressources : ainsi les activités d'industrie du bois sont surtout présentes dans la moitié sud du territoire (où les forêts sont importantes) alors que les agriculteurs sont plus nombreux à proximité de la vallée de la Dordogne, terre d'alluvions, riche et productive. Les deux plus grandes entreprises de l'industrie agro-alimentaire sont à Saint Cyprien (ZAE du Récollat) et Castels et Bézenac (le long de la RD 703, voie de circulation fréquentée).

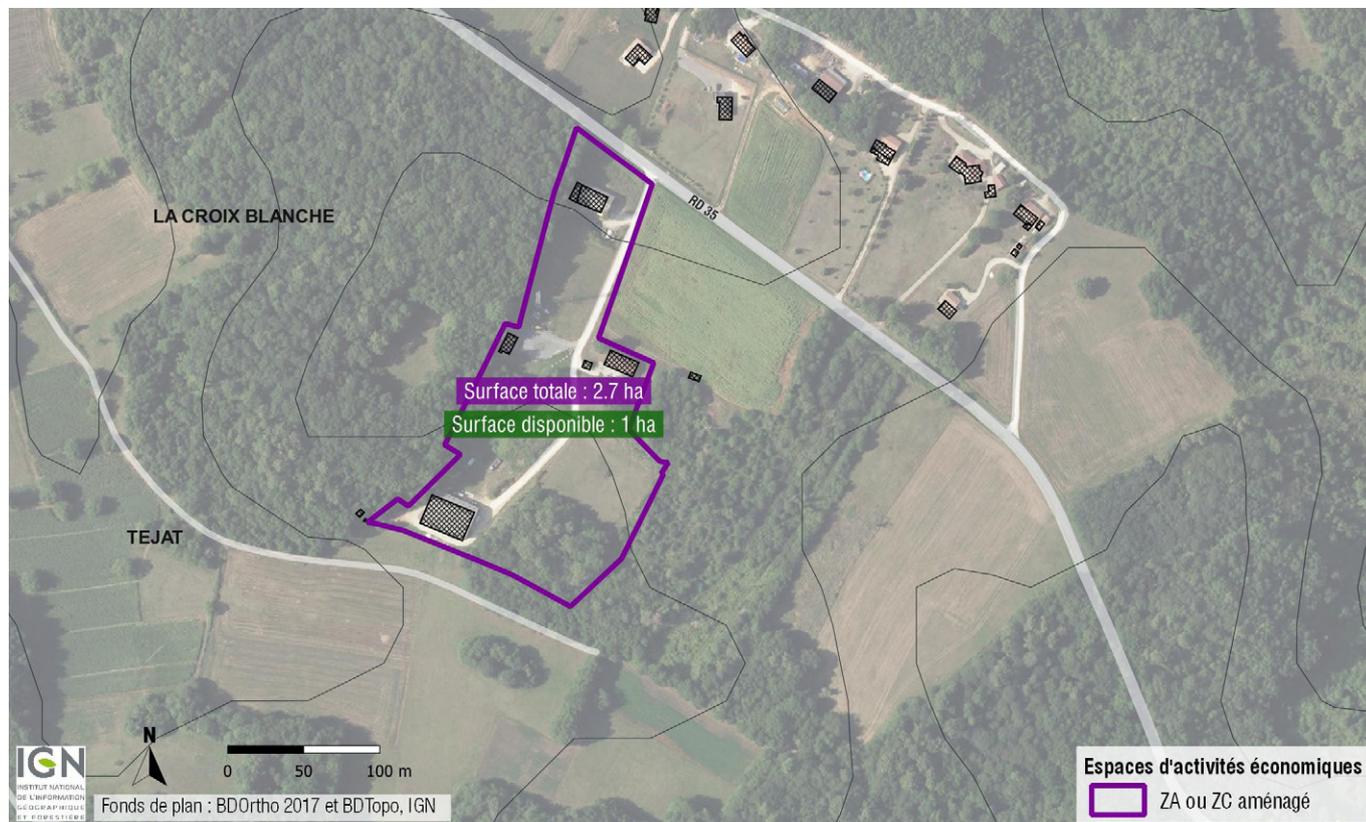
	Artisans	Commerçants	Services	TOTAL	Part du total %
Allas les mines	8	1	14	23	2
Berbiguières	2	1	11	14	1
Carves	1	0	9	10	1
Castels et Bézenac	19	14	53	86	8
Cladech	0	1	8	9	1
Coux et Bigaroque-Mouzens	28	10	79	117	10
Doissat	2	2	3	7	1
Grives	3	3	9	15	1
Larzac	4	6	10	20	2
Marnac	5	1	22	28	2
Meyrals	5	12	60	77	7
Monplaisant	4	5	20	29	3
Pays de Belves	28	35	170	233	21
Sagelat	10	6	21	37	3
Saint Cyprien	22	53	184	259	23
Saint Germain de Belvès	3	3	13	19	2
Saint Pardoux et Vielvic	5	1	7	13	1
Sainte Foy de Belvès	4	0	5	9	1
Salles de Belvès	2	1	4	7	1
Siorac en Périgord	26	28	65	119	11
CC VDFB	181	183	767	1131	100

Etablissements de la sphère présenteielle implantés sur le territoire (source : base Sirene 2020)

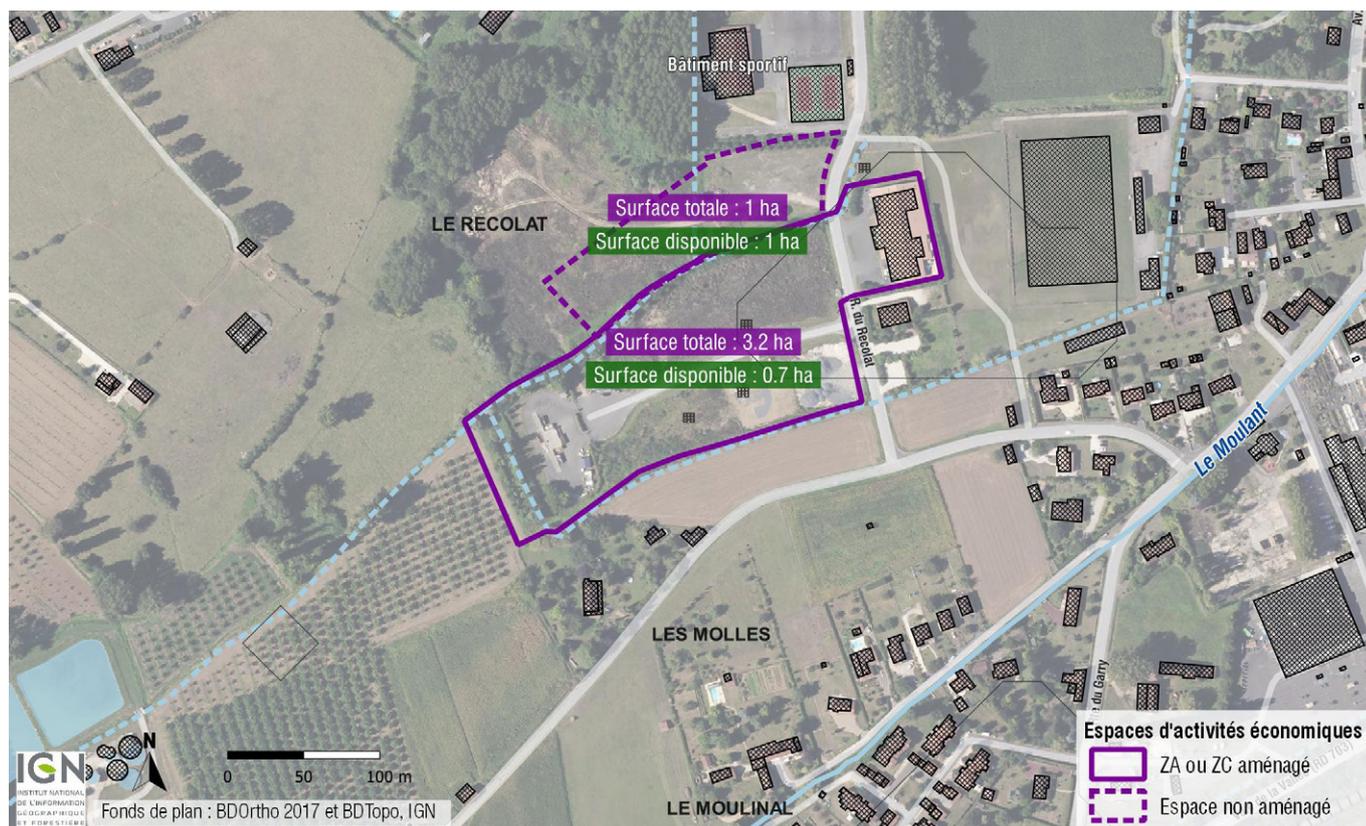
LES ZONES D'ACTIVITÉS ET LES BESOINS EN SURFACE

La zone d'activités intercommunale de la Croix Blanche (Meyrals)

Elle pourrait accueillir l'entreprise PINTO localisée à Larzac à Peyrecaty (à domicile en plein quartier résidentiel): celle-ci aurait besoin de 5000 m² pour stocker du matériel de coupe de bois (Semis, pelles mécaniques)

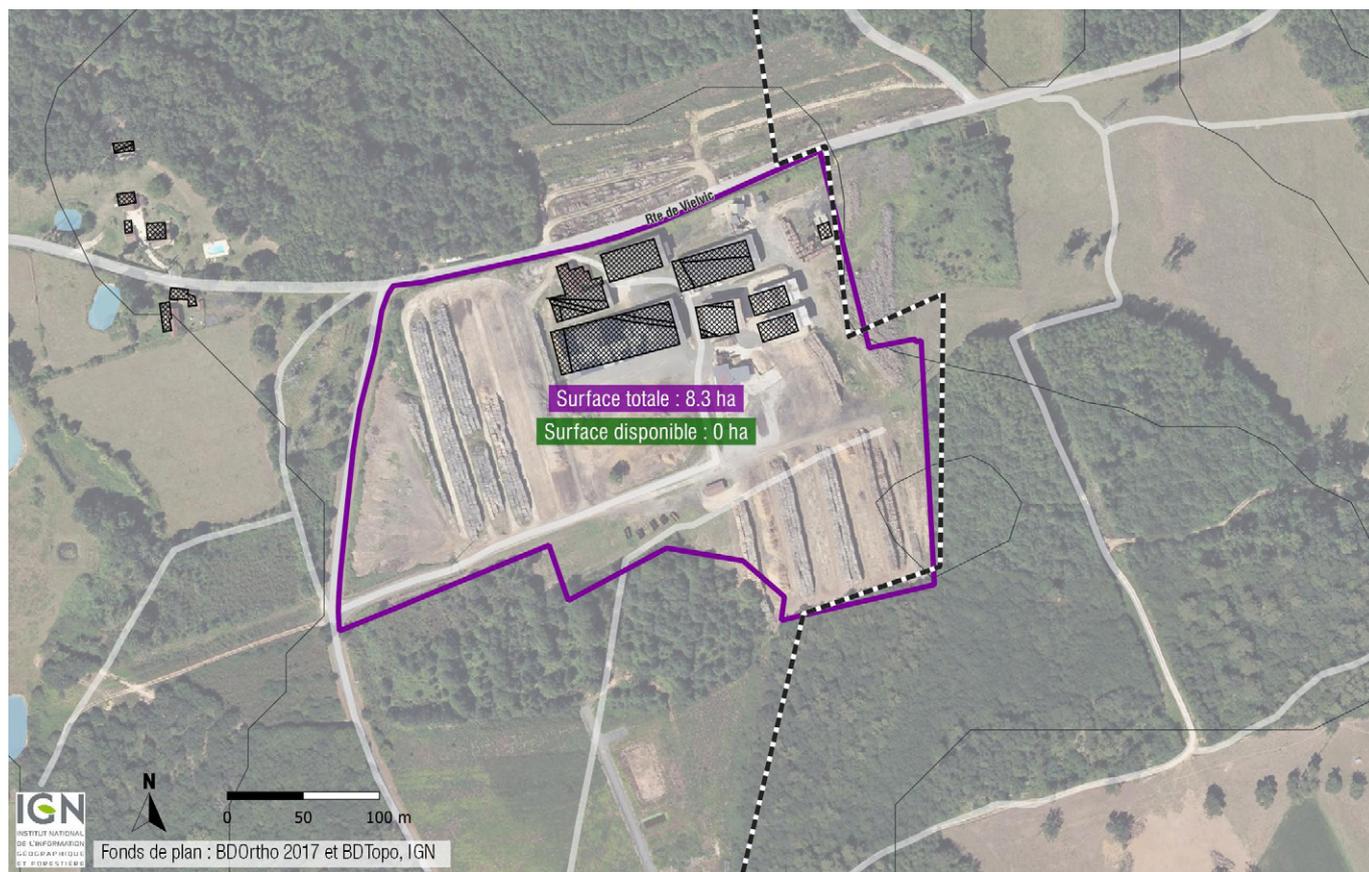


La zone d'activités intercommunale du Récolat (Saint Cyprien)

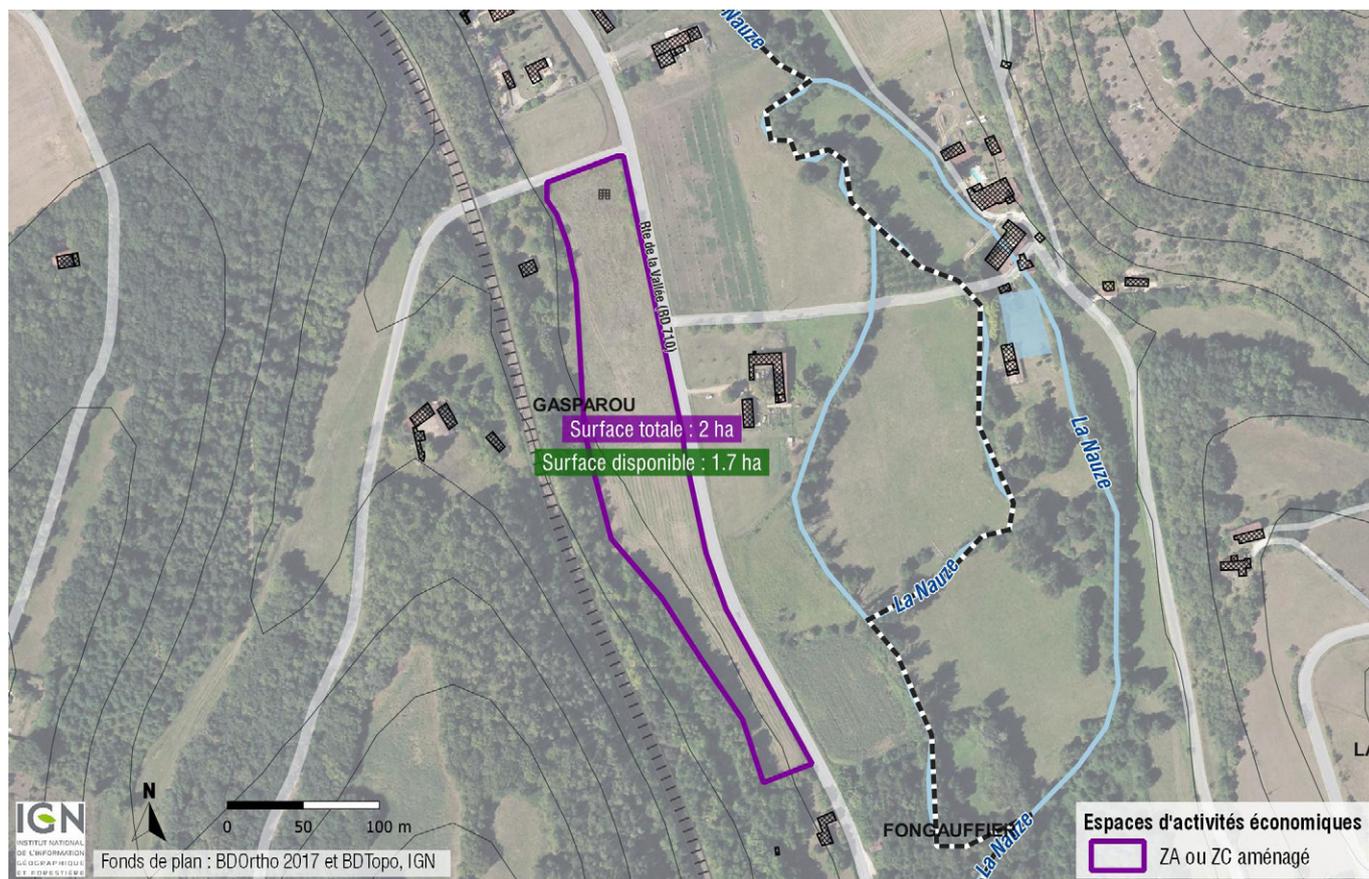


La zone d'activités intercommunale de la Tuilière (Saint Pardoux et Vielvic)

Elle va être vendue à la société SM3D qui va y installer une plate-forme de compostage.

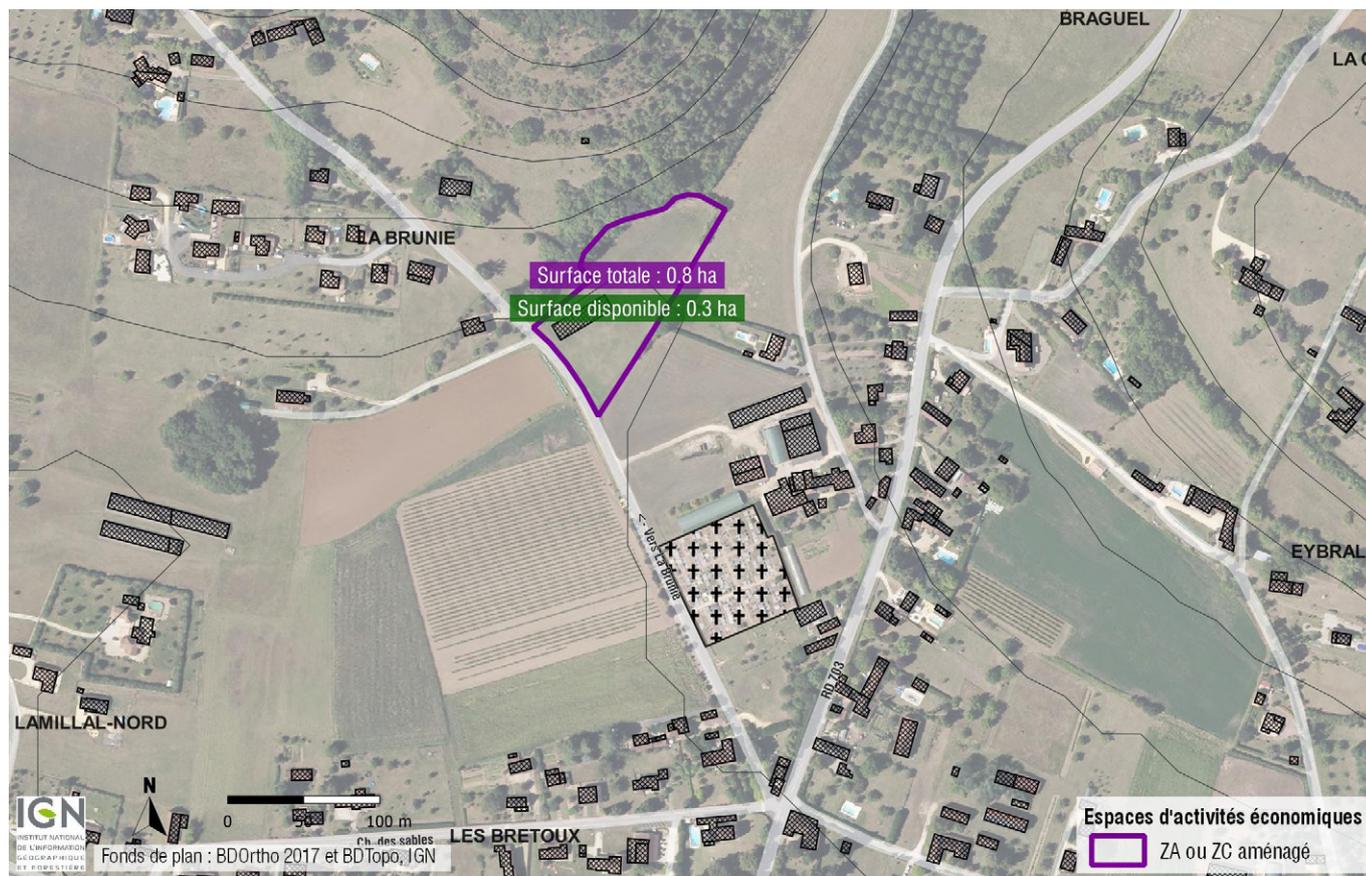


La zone d'activités intercommunale du Moulin rouge (Monplaisant)

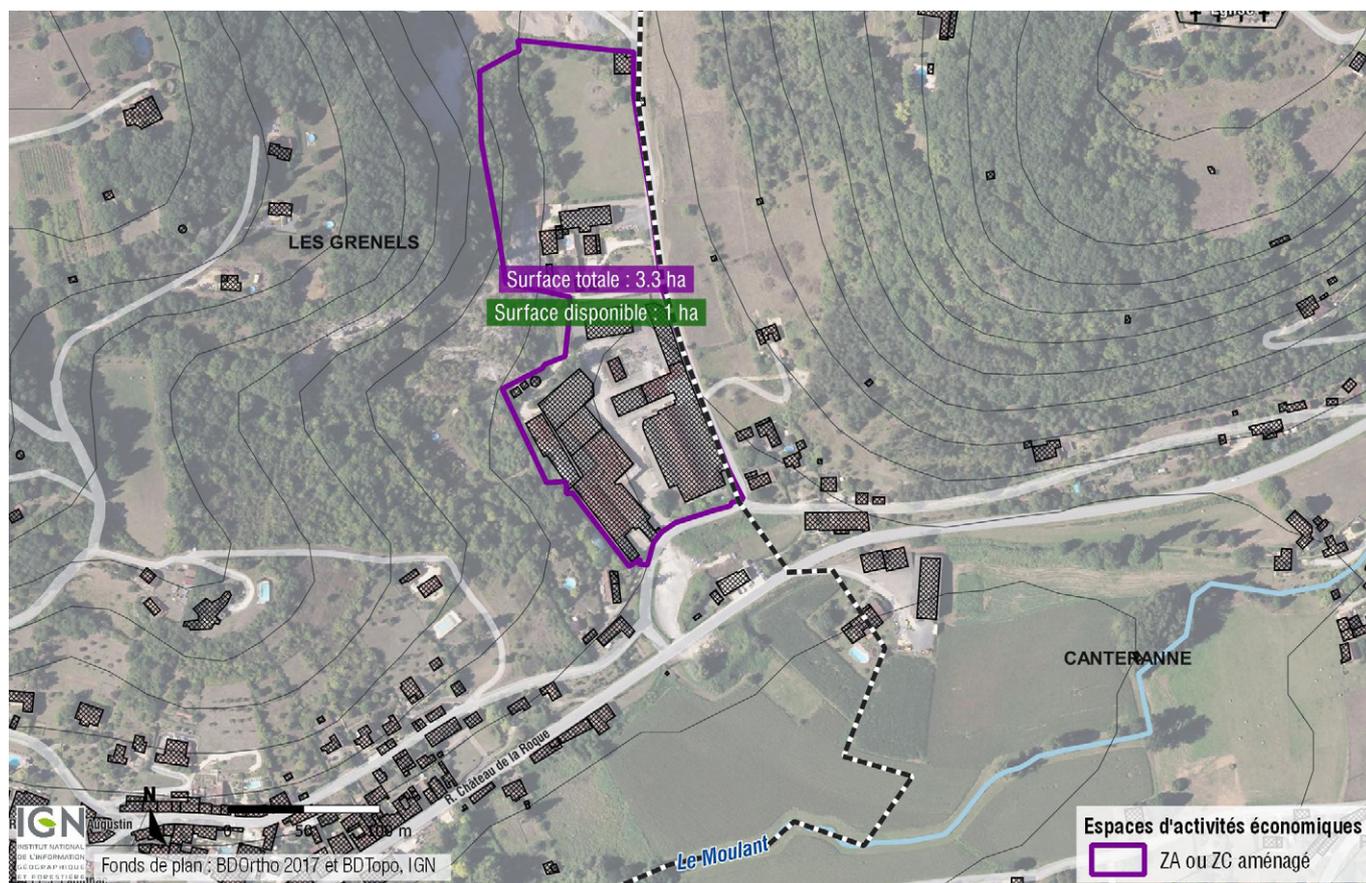


Le village d'artisans (Coux et Bigaroque Mouzens)

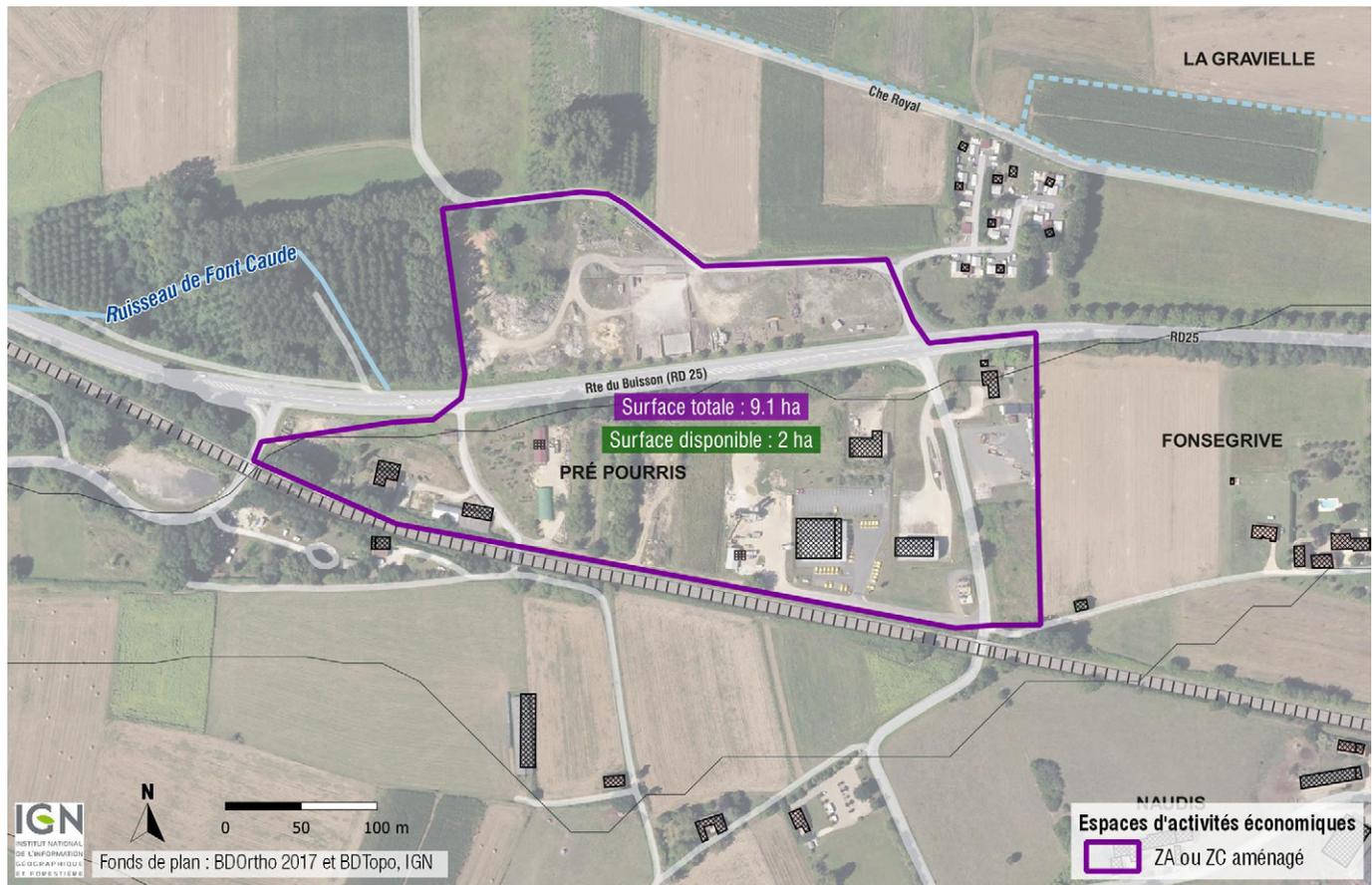
Une demande pour une parcelle a été faite.



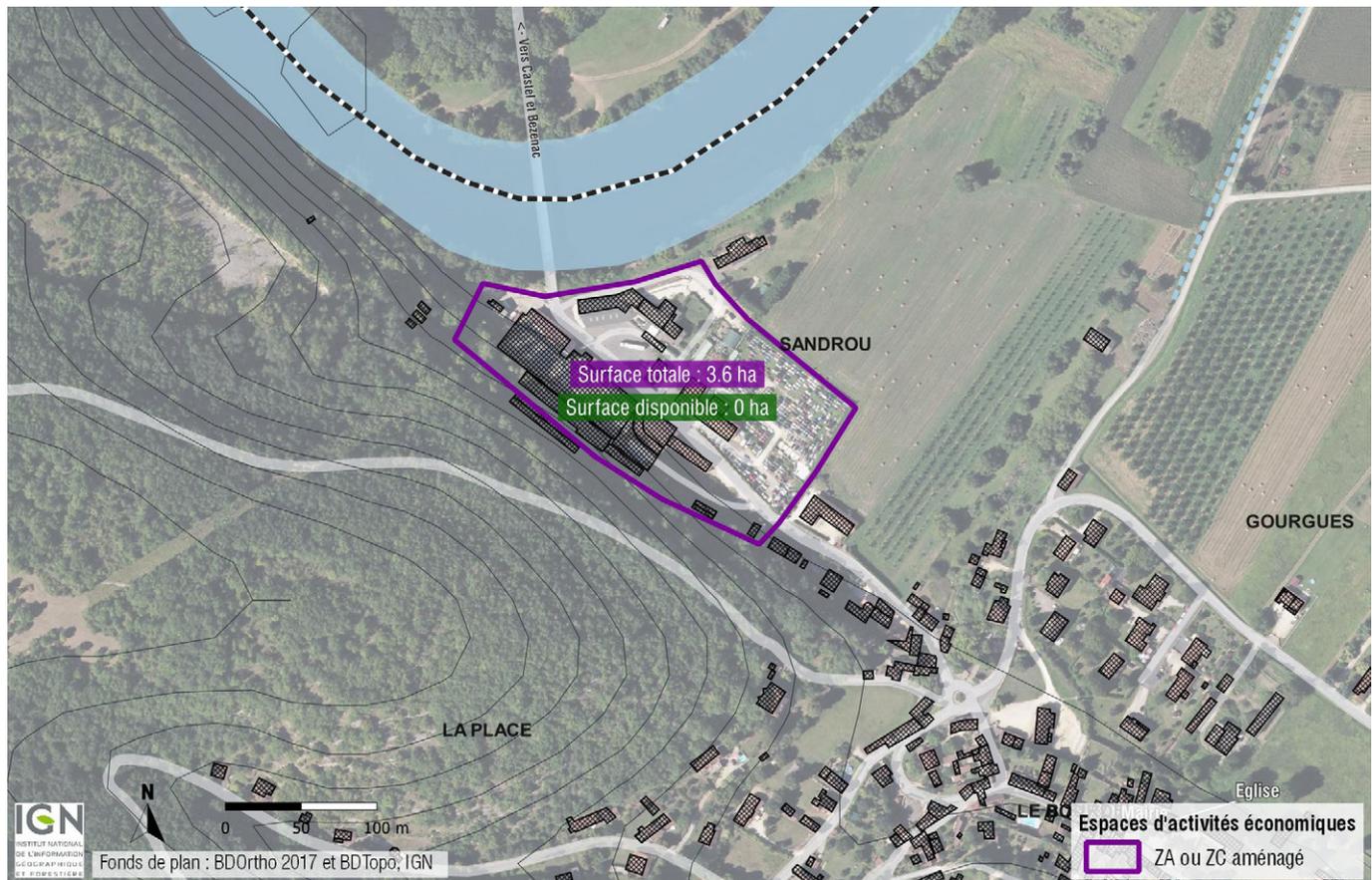
La zone d'activités de la Croix du Rat (Saint Cyprien)



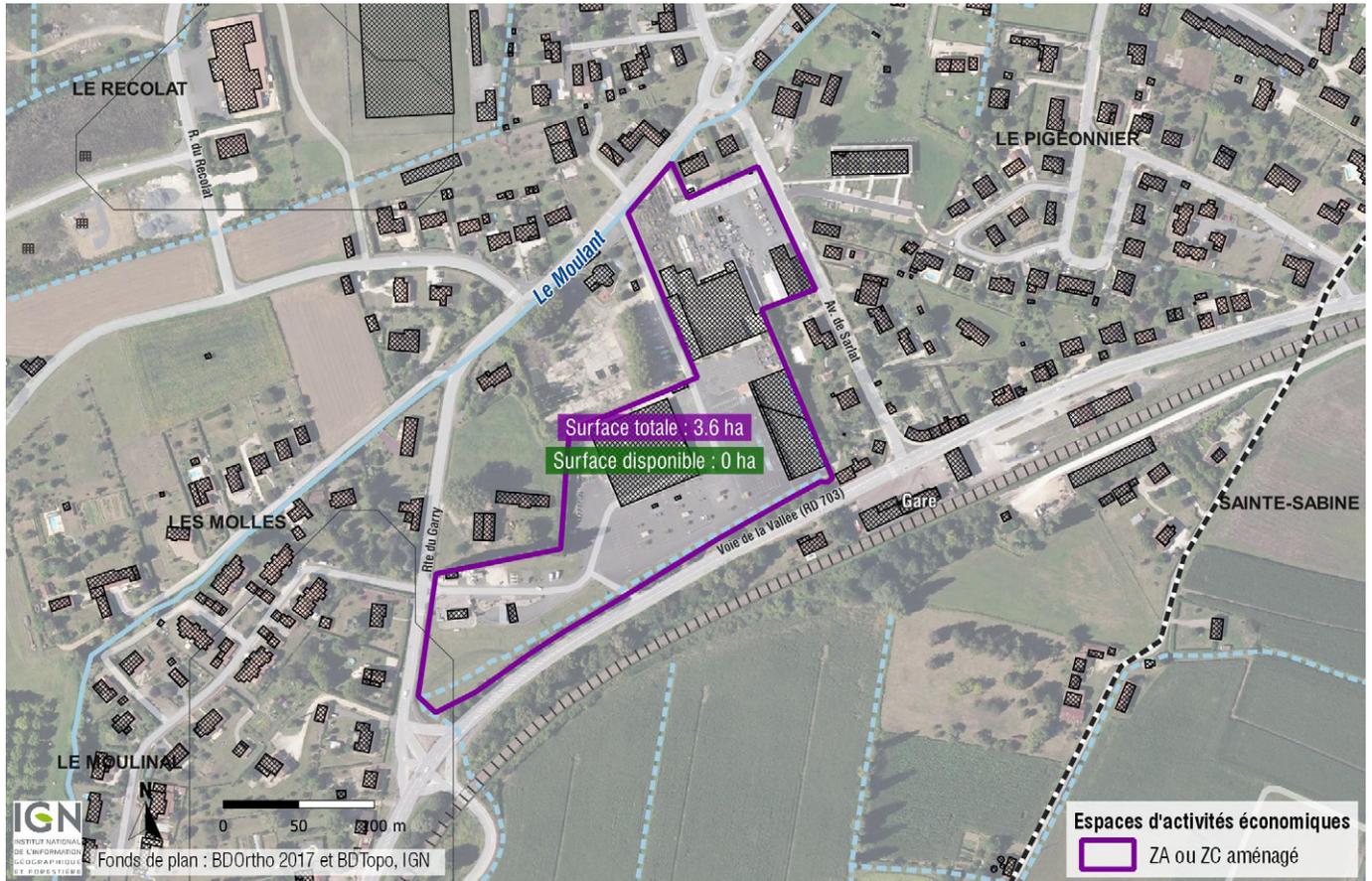
La zone d'activités de Naudy (Siorac en Périgord)



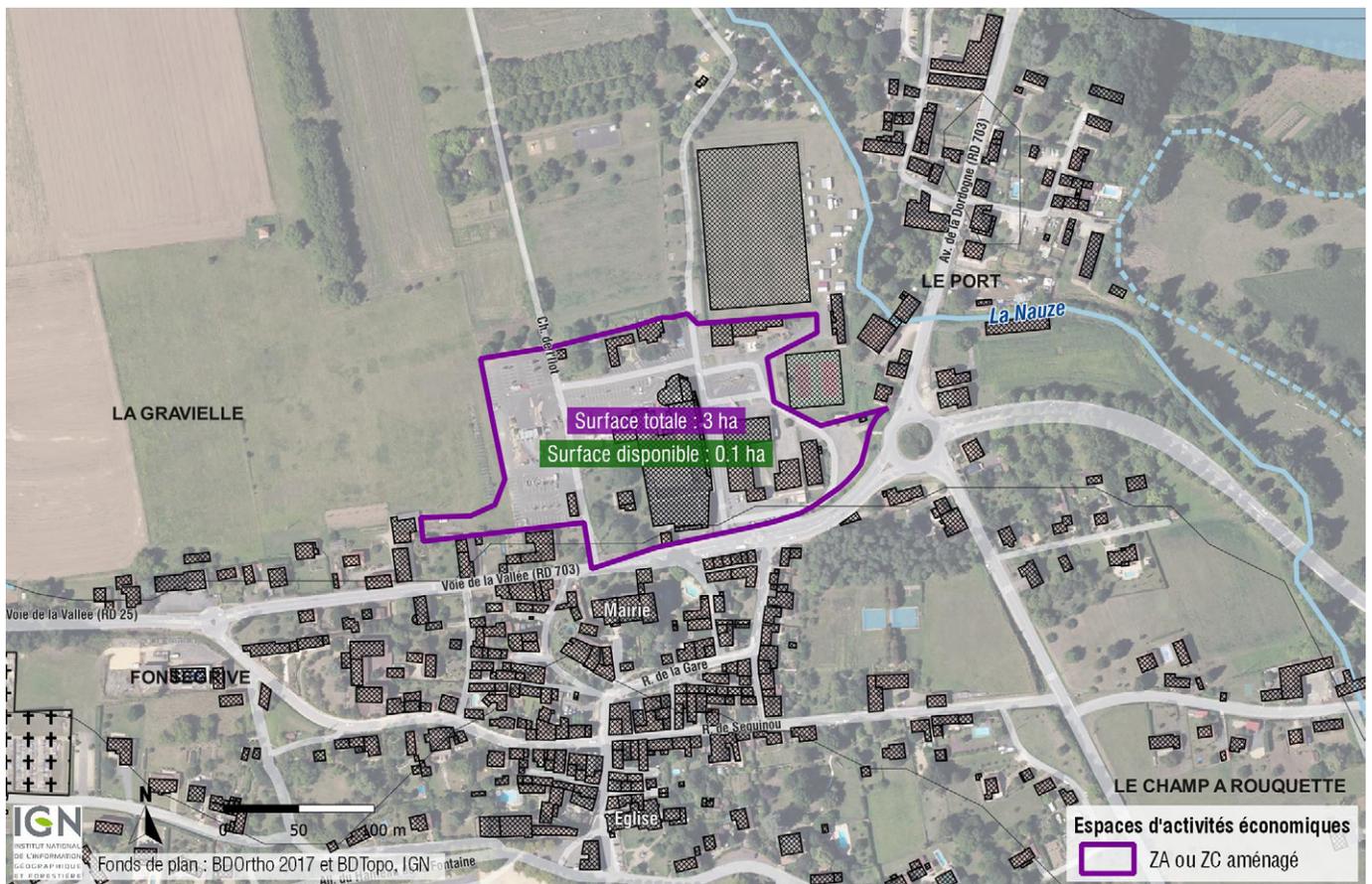
La zone d'activités d'Allas les Mines



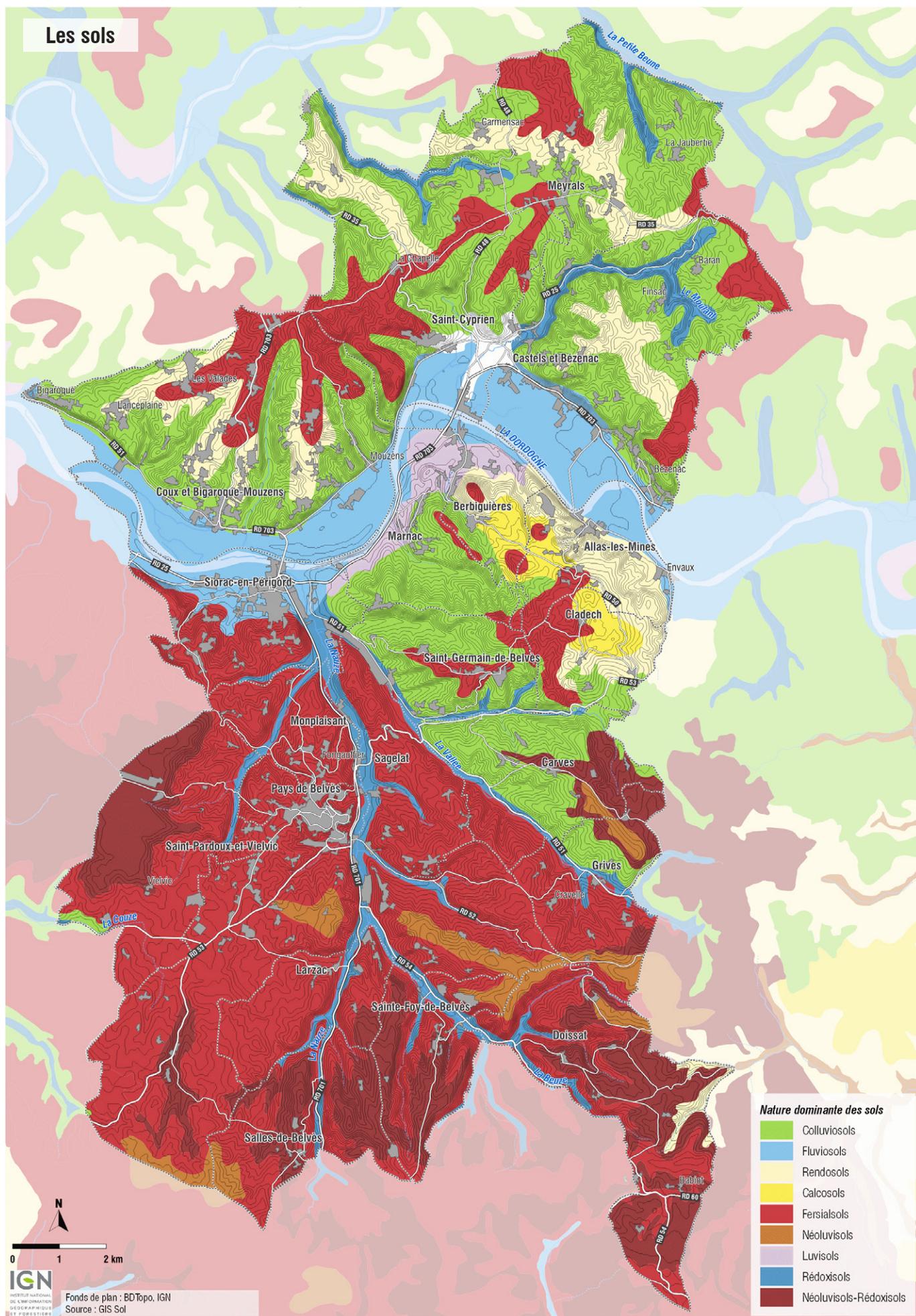
La zone commerciale du Clauzel (Saint Cyprien)



La zone commerciale de Siorac en Périgord



Les sols



DIAGNOSTIC AGRICOLE

Principales sources :

- GIS sol, Géoportail 2020
- Les sols dominants en France métropolitaine, Groupement d'intérêt scientifique Sol, 2019
- Les principaux types de sols, Jacques Beauchamp, université Jules Verne de Picardie
- Atlas Aquitaine Limousin Poitou Charente, Agreste 2016
- Réglementation relative aux exploitations d'élevage, CA 24 Pôle Environnement et Territoire, 2014
- La culture du tabac en France à la veille du conflit actuel, J. Doise, Annales de Géographies, 1942
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot, «Séchoirs à tabac : des bâtiments qui marquent de nombreux paysages ruraux», 2010

LES SOLS

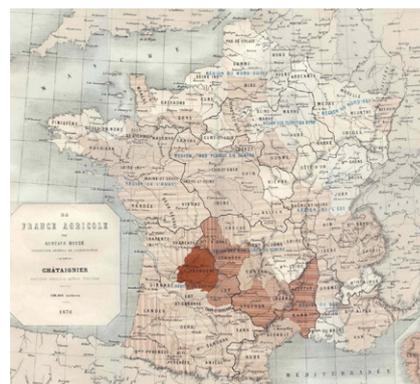
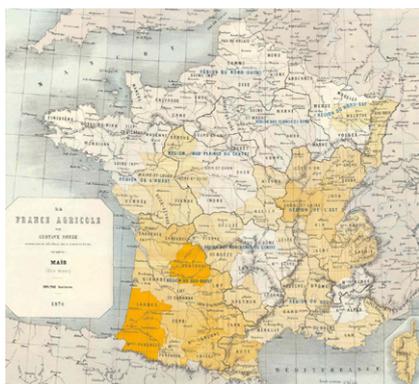
Les caractéristiques physico-chimiques et les qualités agronomiques des sols déterminent leur utilisation agricole :

- les fersialsols sont des sols caractérisés par une couleur rougeâtre liée à la présence de cristaux de fer. L'horizon au contact de la roche est argileux, très bien structuré, à bonne capacité d'échange et de rétention pour l'eau et les éléments nutritifs, ce sont de bons sols agricoles et forestiers, et par ailleurs faciles à travailler, mais ce sont des sols fragiles, surtout s'ils sont exposés à l'érosion. Ils couvrent une grande partie du territoire, en particulier sur la rive sud de la Dordogne (et ce jusqu'à Fumel et la vallée du Lot) ainsi que les plateaux de Coux, Saint Cyprien et Meyrals. Au fur et à mesure que l'on monte en altitude, les prairies permanentes cèdent la place au couvert forestier, où l'on trouve quelques parcelles plantées de noyers (comme à Doissat en particulier). Les incendies et le surpâturage sont des causes de fragilisation des fersialsols ;
- les néoluviosols sont des sols lessivés sur sable grossier des buttes et plateaux forestiers même si on peut y trouver quelques prairies temporaires : on les trouve ici surtout à Pays de Belvès (butte du lieu dit la Belle Etoile à 200 m d'altitude), sur la ligne de crête qui traverse d'ouest en est le territoire de l'ancienne commune de Saint Amand de Belvès et qui se poursuit en limite sud de Grives et sur le plateau de Carves ;
- associés à ceux-ci les néoluviosols-rédoxisols sont également des sols lessivés sur sable et argile des versants et des bas de pentes. On les trouve sur les communes du sud du territoire, largement entaillées par des vallées profondes et étroites

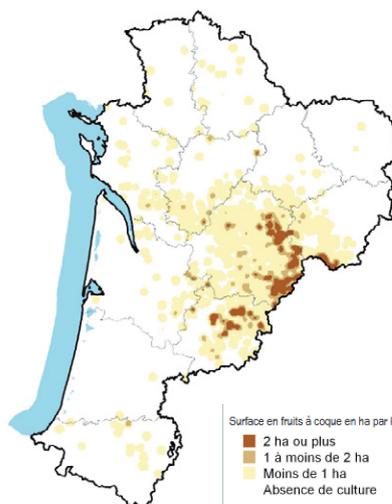
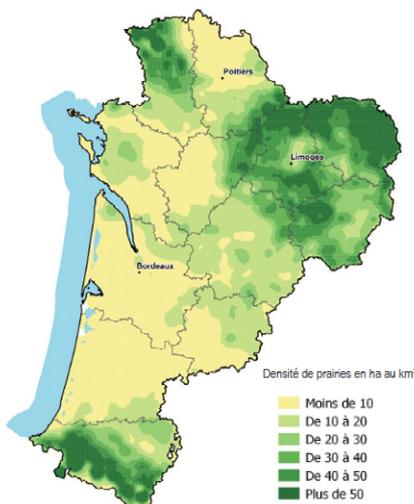
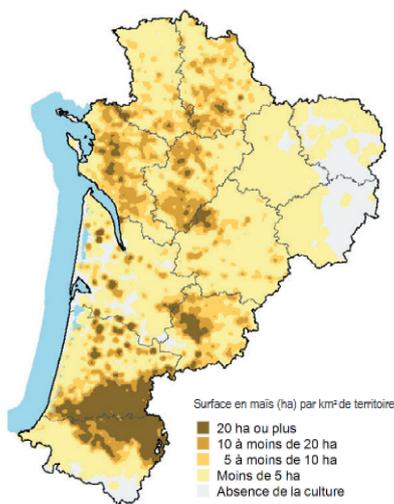
aux versants pentus (Salles de Belvès, Sainte Foy de Belvès, Fongalop mais aussi Carves). Comme les précédents, ce sont des sols plutôt pauvres, difficilement accessibles pour une exploitation agricole du fait des dénivelés et par conséquent réservés à la forêt ;

- les colluviosols sont des sols calcaire (crétacé) et sols colluviaux des versants et des bas de pente, composés de dépôts comportant des éléments grossiers type graviers, cailloux, pierres, déchets végétaux... On les trouve sur la moitié nord-est du territoire, au nord de la vallée de la Dordogne et entre celle-ci et la vallée de la Vallée. Les forêts y sont très présentes, et alternent avec les prairies temporaires ;
- les rendosols sont des sols calcaire peu épais, au pH basique, souvent argileux et caillouteux, très séchants et très perméables. En règle générale, la forêt domine (surtout à Allas les Mines) mais on trouve aussi des prairies temporaires ainsi que quelques parcelles de culture ;
- au nord-ouest et à l'est du plateau de fersialsols localisé entre Allas les Mines, Berbiguières et Cladech on trouve des calcosols, sols calcaire (jurassique), plus ou moins épais, fréquemment argileux, plus ou moins séchants et souvent très perméables : ils sont très fortement marqués par la présence de prairies temporaires ;
- les luvisols sont des sols bruns faiblement lessivés des terrasses des vallées de la Dordogne et de la Vézère ; ce sont des sols épais caractérisés par une bonne fertilité agricole malgré une saturation possible en eau en hiver. Les terres agricoles dominant en surface sur les forêts, et sont réservées aux prairies comme aux cultures (blé tendre, maïs, noyers, autres...) ;
- enfin les fluvisols sont des sols issus d'alluvions de la basse plaine des vallées de la Dordogne et de la Vézère ; ce sont des sols riches, de matière fine (limons, argiles, sables) et exclusivement réservés ici aux cultures (pas de forêt) : maïs (ensilage et grain), noyers, tournesol et de plus en plus se développent les plantations de peupliers (grandes surfaces plantées à Siorac en Périgord) ; ce sont aussi les terres les premières inondées en période de crue ;

Evolution historique et répartition des productions agricoles 1870-2010



La France agricole, Gustave Heuzé, 1875



Atlas Aquitaine, Limousin Poitou Charente d'après Agreste, recensement 2010

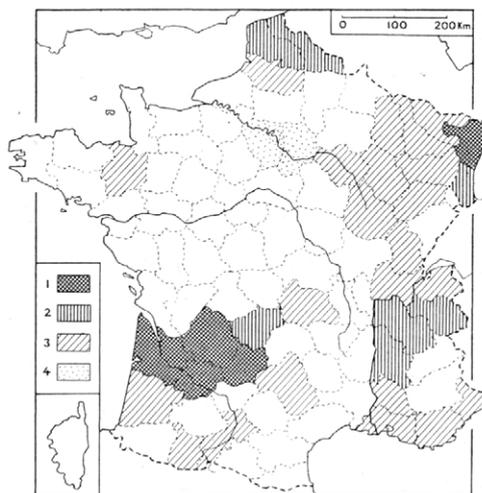
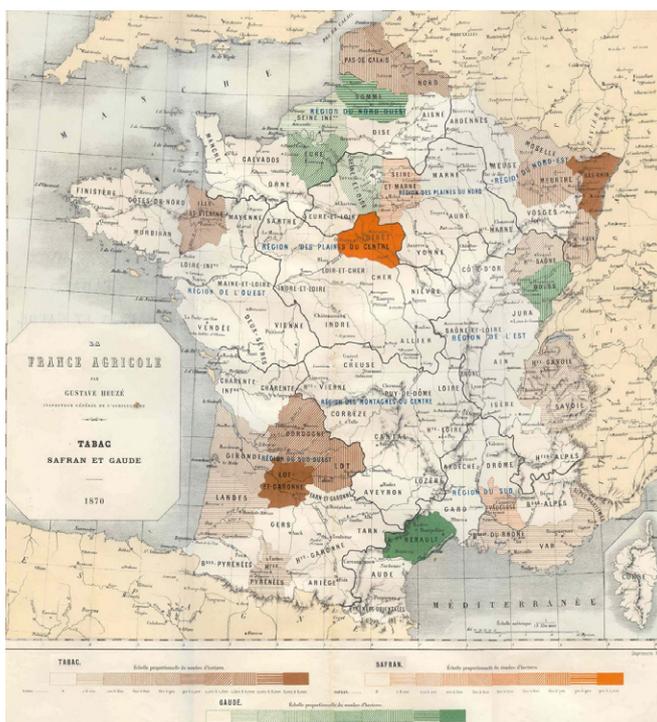


FIG. 1 — RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DU TABAC EN FRANCE.

Échelle, 1 : 10 000 000. — 1, Départements produisant plus de 15 millions de francs de tabac. — 2, Départements produisant plus de 3 millions de francs de tabac. — 3, Autres départements où la culture du tabac est autorisée. — 4, Départements où des essais de culture sont entrepris.

PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS PRODUCTEURS DE TABAC	VALEUR DES RÉCOLTES EN 1935 (en francs)			DENSITÉ DE LA POPULATION
	TABAC	BLÉ	VIGNE	
Dordogne	57 135 000	100 441 000	76 400 000	42,0
Gironde	36 042 000	35 302 000	351 697 000	75,1
Lot-et-Garonne	49 028 000	60 064 000	51 894 000	47,0
Lot	14 789 000	34 994 000	21 610 000	31,1
Bas-Rhin	53 804 000	51 807 000	44 565 000	148,7

La culture du tabac en France à la veille du conflit actuel, J.Doise, Annales de Géographies, 1942

La France agricole, Gustave Heuzé, 1875

L'observation des caractéristiques des sols du territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède aboutit à la conclusion suivante : en matière agricole, celui-ci est résolument divisé en deux parties, de surfaces bien différentes :

- les cultures sont concentrées sur les sols riches de la vallée de la Dordogne (autour de 25 km² soit 10% du territoire) ;
- l'essentiel des terres agricoles des communes du territoire sont plutôt des prairies pour l'élevage qu'elles soient permanentes ou temporaires (90% du territoire).

QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE AGRICOLE

L'atlas de la France agricole de 1875 comparé à celui de la région de 2010 nous permet d'avoir des éléments pour comprendre la place de l'agriculture en Dordogne depuis 150 ans, éléments que l'on peut ensuite confronter à la réalité agricole contemporaine du territoire d'étude, plus restreint. Vallée Dordogne Forêt Bessède est une terre rurale, dont les paysages d'aujourd'hui recèlent encore les traces d'une activité agricole et d'une organisation sociale paysanne :

- l'urbanisation correspond à l'organisation des espaces bocagers, aux nombreux écarts agricoles dispersés. Sur certaines des plus petites communes, certains de ces noyaux bâtis rivalisent aujourd'hui par leur taille avec les bourgs (c'est le cas par exemple à Cladech et la Malvie ou à Grives avec le Breuil) ;
- ce paysage bocager, façonné par l'homme, où longtemps l'orientation technique dominante des exploitations agricoles était ce qu'on appelle la polyculture élevage, est encore fortement marqué par la présence des surfaces en herbe, qu'elles soient permanentes ou non, celles-ci étant plus présentes au sud de la vallée de la Dordogne. C'est une terre d'agriculture diversifiée, puisqu'autour d'une activité d'élevage dont l'importance variait d'une ferme à l'autre, coexistaient les cultures de céréales, le tabac, l'exploitation de la forêt, les noix...
- la Dordogne en général se caractérise par cette richesse agricole : terre d'élevage, elle est en 1870 productrice de bovins dans les mêmes proportions que la Corrèze et figure parmi les quatre départements français les plus gros producteurs de porcs (avec les Côtes du nord, la Sarthe et la Saône et Loire) ;

- à la même époque, le département appartient également à «la région du maïs» avec les Landes et les Pyrénées Atlantiques, tout en étant un producteur important à l'échelle nationale de froment et d'orge ;
- enfin à la fin du XIX^{ème} siècle, la Dordogne est le premier producteur de France de châtaignes - qui servent en autres à l'engraissement de la race porcine du Périgord ; sans oublier les truffes, qui, par leur qualité et leur parfum, ont rendu cette partie du pays célèbre au delà de ses frontières.

Aujourd'hui, si la diversité perdure, peut-être observe-t-on une importance moindre du maïs et du porc au bénéfice des noyers et des bovins. Cependant l'évolution contemporaine la plus marquante est la quasi-disparition de la production de tabac : en 1970, la Dordogne talonne encore le Lot et Garonne avant de rejoindre dans la première moitié du XX^{ème} siècle les plus gros territoires producteurs - dont le Bas Rhin, qui reste aujourd'hui en tête de la production hexagonale. Cette production est à son apogée dans les années 1960, avec 12% des planteurs de tabac en Dordogne. En effet, à partir de la sortie de la guerre, peu à peu cette culture industrielle s'installe dans toutes les exploitations et vient compléter les revenus, permettant ainsi aux structures de sortir d'une agriculture d'autarcie, de réduire le nombre de leurs productions et d'entrer dans une époque de production et d'exportation. L'assolement le plus courant en VDFB devient donc élevage bovin allaitant-tabac, celui-ci permettant une rentrée d'argent frais en hiver. Aujourd'hui, les surfaces cultivées ont presque entièrement disparu, alors que la dernière usine de transformation de tabac, localisée à Sarlat, a définitivement fermé à l'automne 2019.

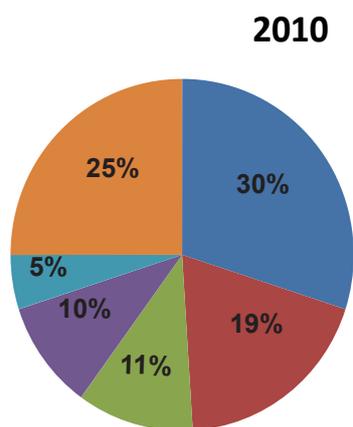
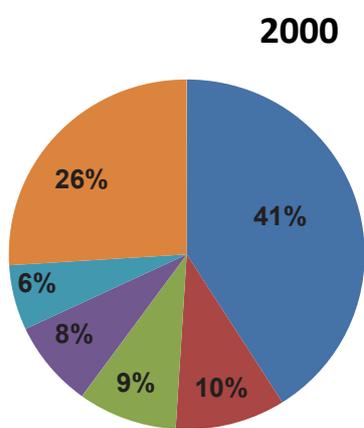
Le territoire VDFB garde cependant les traces de cette production qui à peu à peu disparu depuis le milieu des années 2000 (jusqu'en 2009 la prime aux planteurs était de 4 €/kg, puis elle est passée à 1,5 €/kg marquant le déclin de la production) du fait de la présence de nombreux séchoirs, aujourd'hui reconvertis en hangar de stockage ou abandonnés, mais également transformés en logements pour une part non négligeable d'entre eux. En 1952, un concours d'architecte est organisé par la Fédération nationale des planteurs de tabac, qui s'inquiète de constater que bien souvent les producteurs sont très mal équipés. A l'issue de ce concours apparaît le séchoir à tabac en bois couvert de goudron dont la silhouette est si familière sur le territoire : c'est le projet lauréat proposé

Données générales du RGA 2010 (exploitations dont le siège est sur les communes concernées)

	Allas	Berbiguières	Carves	Castels	Bézenac	Cladech	Coux	Mouzens	Doissat	Grives	Larzac	Marnac
Exploitations	6	4	8	17	4	6	43	15	20	19	5	11
SAU	162	149	373	279	9	148	927	278	462	437	101	493

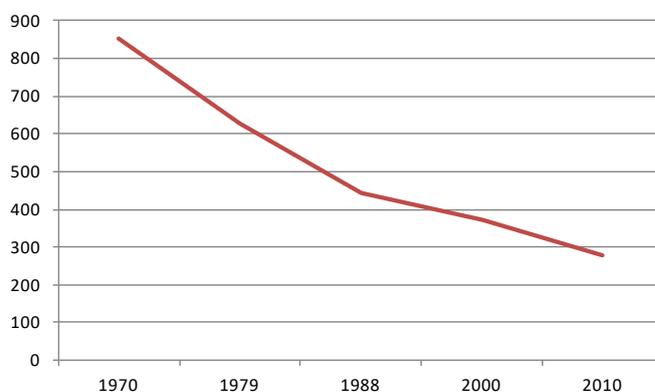
	Meyrals	Monplaisant	Belvès	St Amand	Sagelat	St Cyprien	St Germain	Saint Pardoux	Ste Foy	Salles	Siorac
Exploitations	17	9	25	8	5	23	6	6	7	2	15
SAU	251	188	954	255	189	826	119	157	169	34	315

Répartition des exploitations par Orientations technico-économiques principales, RGA de 2000 et 2010

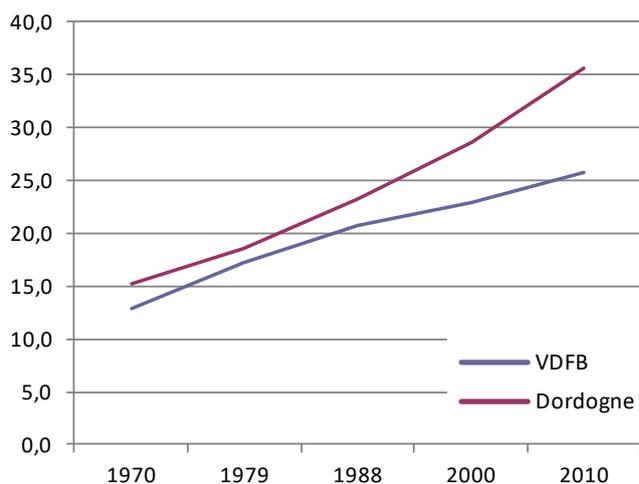


- Polyculture élevage
- Céréales
- Fruits et cultures pérennes
- Ovins caprins
- Bovin viande
- autre

Evolution du nombre d'exploitations entre 1970 et 2010 en Dordogne



Evolutions comparées de la SAU moyenne en Dordogne et sur le territoire VDFB entre 1970 et 2010



par l'entreprise Chaverou de Bergerac, et construit par la suite dans les départements producteurs de tabac à 1500 exemplaires.

LES EXPLOITATIONS

LE RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICOLE DE 2010

Les données exhaustives les plus récentes datent du recensement général agricole de 2010, organisé par le Service de la statistique et de la prospective et les services statistiques régionaux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Pour le recensement 2020, la collecte des informations par Internet sera organisée entre le 1er octobre 2020 et le 30 avril 2021 et permettra ainsi de mettre à jour les données.

D'après le RGA, il y avait 281 exploitation agricoles dont le siège était sur le territoire il y a 10 ans, pour une surface agricole utile totale de 7 275 ha (soit un peu moins de 26 ha par exploitation contre 36 ha en Dordogne et plus de 52 ha en France métropolitaine à la même date). Sur la base des coefficients de PBS (production brute standard), les exploitations sont réparties en trois classes de tailles : les petites (PBS inférieure à 25 000 euros) ; les moyennes (PBS entre 25 000 et moins de 100 000 euros) ; les grandes (PBS supérieure à 100 000 euros). 108 des exploitations du territoire VDFB sont définies comme moyennes et grandes, et donc 173 sont des petites exploitations, soit plus de 60% du total. En Dordogne cette part des petites exploitations n'atteint pas tout à fait 50% du total à la même date.

Il s'agissait en large majorité d'exploitations individuelles (100% des exploitations à Meyrals, Castels et Bézenac, Allas les Mines, Cladech, Berbiguières, Salles de Belvès, Grives, Salles, Sainte Foy, Larzac, Saint Pardoux). La part des terres en fermage était alors en moyenne inférieure à 60%, chiffre comparable à ce que l'on trouve en général dans le quart sud-ouest de la France (cette part étant supérieure sur le reste du territoire national).

L'observation des unités de travail annuel (travail effectué par une personne à temps complet pendant 1 an) permet de calculer les quantités de travail effectué sur l'exploitation : ici en 2010, elles étaient plutôt plus faibles qu'au niveau départemental (1,9 UTA par exploitation en Dordogne : plus d'un actif sur 4 travaille dans l'agriculture ou l'agroalimentaire), de 0,9 UTA par

exploitation à Meyrals, Castels et Bézenac, Coux et Bigaroque Mouzens, Siorac en Périgord, Monplaisant, Saint Pardoux et Vielvic à 1,5-1,7 UTA par exploitation à Sagelat, Carves et Saint Amand de Belvès, les autres communes se situant entre ces deux extrémités.

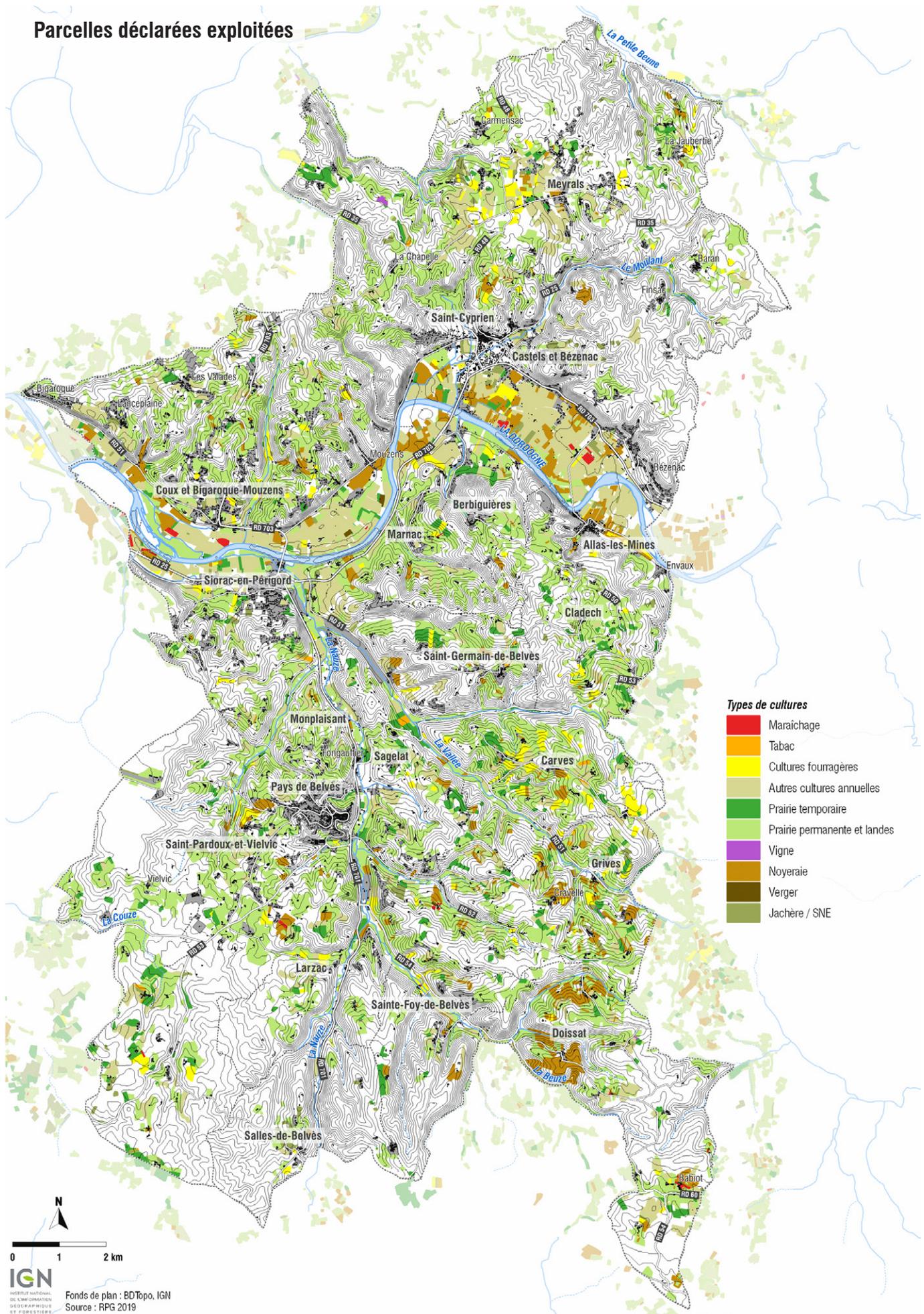
Les productions principales étaient les suivantes : polyculture élevage (30% des exploitations), fruits et autre cultures permanentes c'est-à-dire ici les noix (19%), bovin viande (11%), céréales (10%), ovins-caprins (5%). En dix ans, entre 2000 et 2010, on observe ainsi la diminution de la part des exploitations en polyculture-élevage (41% en 2000) et l'accroissement du nombre d'exploitations en production de noix (10% seulement en 2000). En complétant ces éléments par ceux apportés par le recensement parcellaire graphique de 2019, on constate que cette dernière évolution s'est confirmée durant la dernière décennie.

Toujours d'après le dernier recensement, en 2010 près de 60% des exploitations n'avaient pas de successeur connu, alors qu'au moins 150 d'entre elles étaient dirigées par un exploitant de plus de 50 ans, soit plus de la moitié : cela représentait alors potentiellement 45% de la SAU sans repreneur. Notons cependant que ces chiffres sont comparables à ceux qui caractérisaient alors le département où 60% des exploitants avaient plus de 60 ans il y a dix ans.

Par ailleurs, l'analyse des résultats des RGA depuis 1970 permet de faire les observations suivantes :

- en cinquante ans, le nombre d'exploitations agricoles du territoire est passé de 828 à 218, soit presque 600 exploitations en moins, ou encore 73% du total ; on constate néanmoins que la plus forte baisse a eu lieu entre 1970 et 1988 (de 828 à 430 exploitations soit une chute de presque 50% ou encore la disparition chaque année en moyenne d'une vingtaine d'exploitations agricoles), que cette baisse s'est ensuite ralentie sur la décennie suivante (de 430 à 367 exploitations entre 1988 et 2000, soit en moyenne la disparition de 5 exploitations par an) avant à nouveau de s'accélérer entre 2000 et 2010 (de 367 à 281 structures, donc en moyenne la disparition de 8 exploitations par an) ;
- si l'ensemble du territoire a perdu à peu près les 3/4 de ces exploitations en cinquante ans, on observe quelques disparités selon les communes, certaines d'entre elles ayant mieux résisté : ainsi à Doissat les proportions s'inversent puisque en 2010 il reste 20 exploitations contre 27 en 1970 soit une baisse

Parcelles déclarées exploitées



de 25% ; alors qu'à Grives elle n'est que de 40% (19 exploitations en 210 contre 33 en 1970). A l'inverse, la baisse est plus forte à Sagelat, sur l'ancienne commune de Bézenac, à Berbiguières, Meyrals où ne reste en 2010 que moins de 25% du nombre d'exploitations présentes en 1970 ;

- la SAU globale a perdu entre 2 500 et 3 000 ha, soit une diminution moyenne annuelle assez faible, de 50 à 60 hectares ; mécaniquement, cette perte étant assez limitée alors même que le nombre d'exploitations a fortement diminué, on observe (comme sur l'ensemble du territoire) un agrandissement de la taille moyenne de chaque exploitation, d'une douzaine d'hectares en 1970 à 26 ha en 2010. Cependant, il faut noter que cette tendance à l'agrandissement semble s'être ralentie depuis 1988, alors qu'au contraire elle s'est accélérée au niveau départemental. Ainsi, en VDFB, la part des petites exploitations est encore importante, plus forte qu'en Dordogne, et la taille moyenne, si elle s'accroît, le fait moins vite qu'à d'autres échelons administratifs ;
- bien que la SAU totale a diminué, la part des fourrages et superficies toujours en herbe est restée stable, autour de 60%, ce qui traduit l'importance de la production d'élevage du territoire ; cependant ici les disparités sont fortes : d'après les éléments dont nous disposons, la surface toujours en herbe a augmenté à Belvès (+150 ha), Doissat (+90 ha), à Grives et Marnac (+40 ha dans les deux cas), Saint Cyprien (+20 ha) ; en revanche elle a baissé à Coux et Bigaroque (-367 ha), Castels (-300 ha), Berbiguières (-117 ha), Meyrals (-190 ha), Cladech (-40 ha), Sagelat (-138 ha), Monplaisant (-48 ha), Saint Pardoux et Vielvic (-102 ha), Saint Germain de Belvès (-94 ha) ; par ailleurs nous ne disposons pas des éléments nécessaires pour établir l'évolution des surfaces de culture de céréales ou de production de fruits à coque depuis cinquante ans.

LES DONNÉES DE TERRAIN 2020

Pour actualiser ces données, plusieurs sources ont été nécessaires :

- la Chambre d'Agriculture 24 nous a transmis la liste des inscrits sur la liste électorale la plus récente : ont été supprimé de cette liste les exploitants à la retraite, les propriétaires non exploitants, les usufruitiers, les salariés agricoles ;
- nous avons rencontré les équipes municipales de

chaque commune qui dans l'ensemble ont pu nous faire une liste complète des exploitants de leur territoire ; ceci est vrai pour les petites communes, mais moins précis pour Pays de Belvès, Castels et Bézenac et dans une moindre mesure Coux et Bigaroque Mouzens ;

- nous avons rencontré les exploitants qui se sont déplacés pour venir répondre à notre questionnaire le 2 octobre 2020 ;
- la communauté de communes ayant effectué un travail similaire parallèle, nous avons finalement pu comparer nos listes respectives et aboutir à des données relativement fiables ;
- enfin les visites de terrain ont pu apporter des éléments complémentaires, mais non exhaustifs.

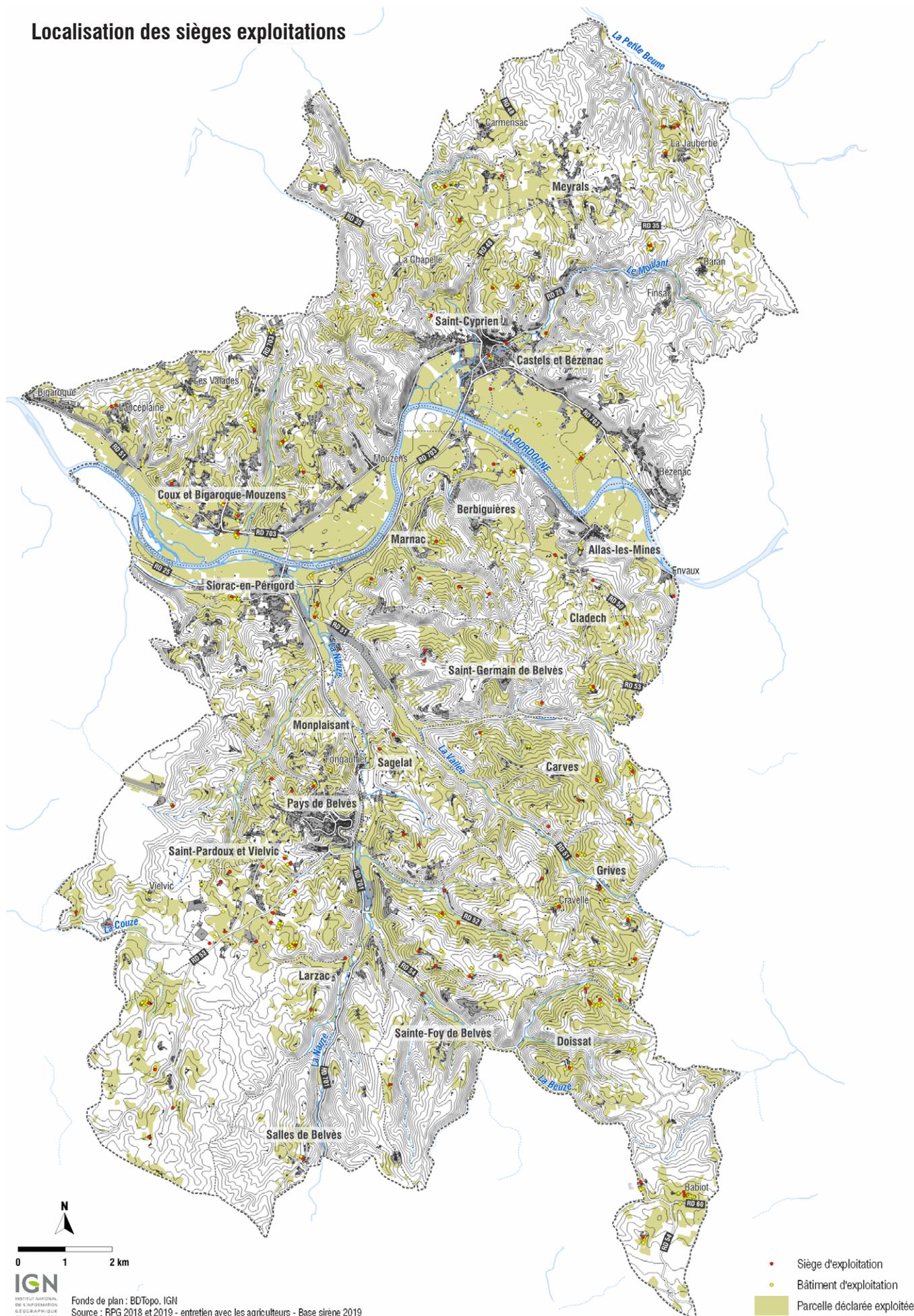
Ces différents recoupages nous permettent d'aboutir aux données suivantes :

- Allas les Mines, Berbiguières, Carves, Cladech, Grives, Doissat, Larzac, Marnac, Monplaisant, Sainte Foy de Belvès, Saint Germain de Belvès, Saint Pardoux et Vielvic, et Siorac en Périgord il y a une soixantaine d'exploitation agricole (dont entre 7 et 10 à Doissat, Grives et Carves) dont nous avons rencontré un peu plus d'une vingtaine des exploitants ;
- il n'y a plus d'exploitant à Salles de Belvès ;
- il y aurait onze exploitations à Castels et Bézenac, cinq à Meyrals, sept à Sagelat, une trentaine à Saint Cyprien, une quinzaine à Coux et Bigaroque Mouzens, et une quarantaine à Pays de Belvès. Ces chiffres devront eux-même être confrontés aux résultats de l'enquête issue du recensement général agricole de 2020 ;
- soit au total 168 exploitations agricoles en 2020. Nous avons en tout rencontré moins d'un quart de ce total (en partie hypothétique).

De ces 40 rencontres, lors desquelles un questionnaire a été rempli, apparaissent les éléments suivants :

- 25 agriculteurs ont plus de 50 ans, tous issus du milieu familial (sauf un), et seule la moitié ont un repreneur, toujours dans le milieu familial (souvent la fille ou le fils) ;
- 9 exploitants ont moins de quarante ans : ils produisent des noix en agriculture biologique, des légumes conventionnels ou des légumes en agriculture biologique, des ovins conventionnels et des ovins en agriculture biologique, des huiles essentielles en agriculture biologique, des céréales,

Localisation des sièges exploitations



des noix en agriculture biologique, des kiwis en agriculture biologique. Ce sont eux qui concentrent les surfaces dédiées à l'agriculture biologique : en dehors de ces plus jeunes, on trouve aussi une exploitation viticole en AB et quelques hectares en céréales ou noyers bio ;

- la moitié des agriculteurs qui se sont déplacés le 2 octobre expriment des besoins en bâtiments voire nous ont présenté leurs projets relativement aboutis ;
- pour nombre d'entre eux ces besoins font face à des difficultés : deux producteurs de légumes ont besoin d'une habitation sur leurs terres agricoles, ce qui est actuellement difficile d'après la réglementation ; de même pour un producteur de truffes, or la réglementation le rend possible pour cette culture. Une exploitation viticole, dont les chais sont actuellement installés dans la maison des viticulteurs souhaitent pouvoir rendre constructible un secteur de leur exploitation pour le repreneur, actuellement salarié ; des difficultés ont également été énoncées en lien avec l'impossibilité de construire des bâtiments agricoles en zone inondable.

de surfaces agricoles sont sortis du RPG et 621 ha nouveaux ont été déclarés. Mais les variations dans les localisations et les types de cultures ne peuvent pas être analysées par simple comparaison statistique, tant les biais sont importants entre les surfaces déclarées et les réalités sur le terrain¹. Les données utilisées pour apprécier l'évolution des types de culture sont issues de l'OCS² Aquitain de 2009 et 2015 affinées par comparaison visuelle des photographies aériennes de 2009 et 2017, les RPG 2010 et 2019, et les permis de construire sur la période. Avec ces données, l'utilisation agricole du sol en 2010 était de l'ordre de 9 816 ha, il est passé à 9 700 ha en 2020, soit une diminution nette de 116 ha. Cette diminution nette masque une partie des pertes de surfaces agricoles par des gains aux dépens d'espaces boisés (63,4 ha). Au delà de ces gains, les espaces agricoles ont reculés de 180 ha : l'essentiel des pertes est imputable à l'urbanisation (cf. infra le chapitre sur la consommation d'espace) avec 146 ha, le reste étant lié à l'enfrichement (31 ha) et à quelques plantations forestières (2,5 ha).

L'ÉVOLUTION DES SURFACES

L'analyse des surfaces agricoles reposent principalement sur la comparaison des données déclarées par les exploitants qui précisent chaque année les types de cultures dans le Registre Parcellaire Graphique (RPG) lors des «déclarations PAC». Or les surfaces agricoles exploitées qui ne sont pas déclarées ne sont donc pas prises en compte : il peut s'agir des parcelles d'un exploitant qui vient de prendre sa retraite et dont les terres n'ont pas encore été transmises à un repreneur, ou des parcelles situées à proximité d'un espace urbain et dont l'exploitant envisage leur vente...

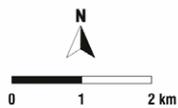
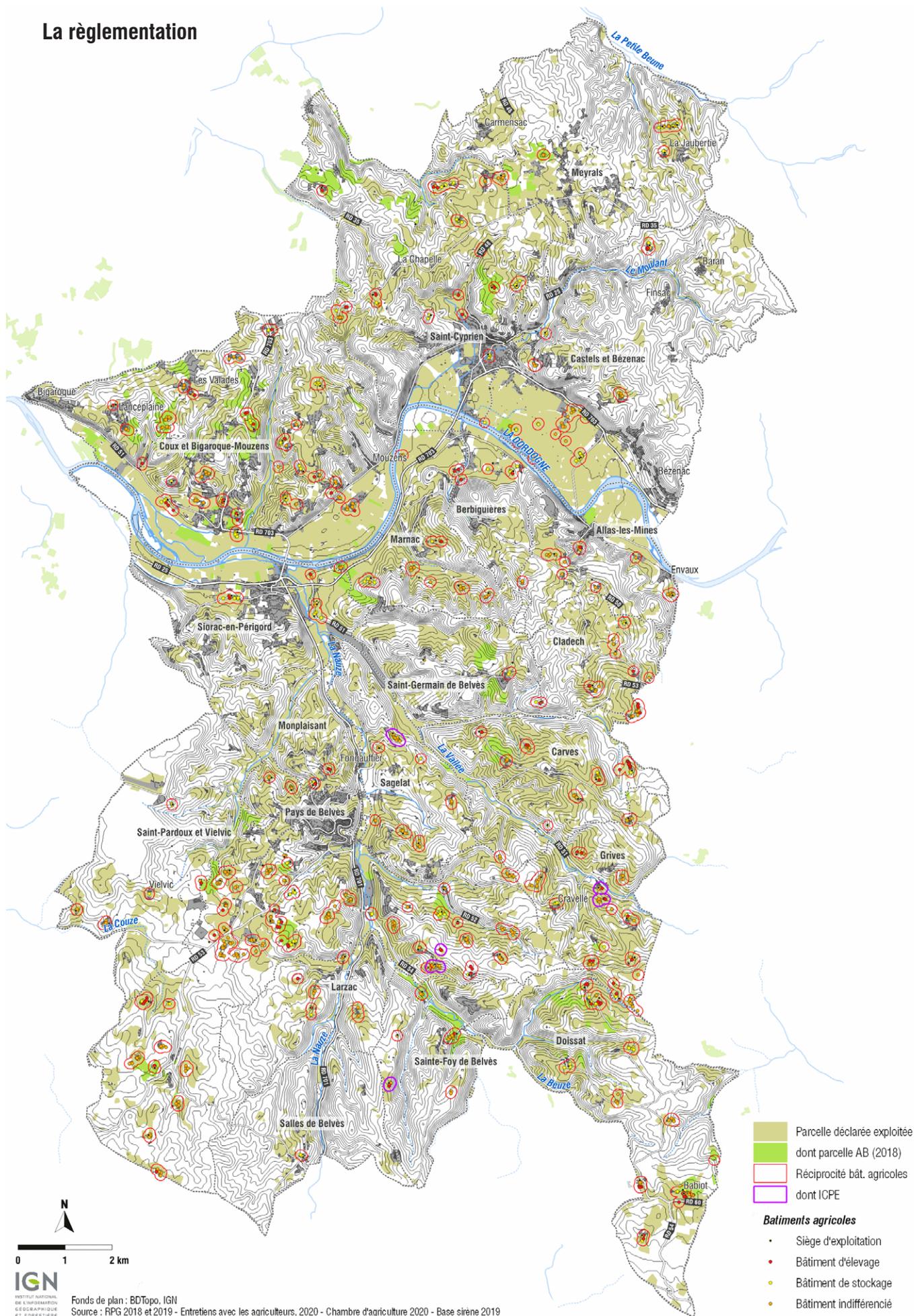
Entre les RPG de 2010 et 2019, les surfaces totales exploitées sont passées de 7 436 ha à 7 270 ha soit une diminution nette de près de 3%. Entre ces 2 dates, 793 ha

1. Cf. en fin de rapport «Description de la manière dont l'évaluation a été effectuée» qui précise les méthodes et les biais.

2. OCS : OCcupation du Sol à grande échelle (OCSGE)

Surfaces agricoles	En 2020		En 2010		Evolution en ha 2010/20	Taux SAU en 2020
	ha	% CC	ha	% CC		
Allas-les-Mines	239	2,5	261	2,7	-22	33,3
Berbiguières	236	2,4	236	2,4	0	43,5
Carves	508	5,2	500	5,1	8	48,9
Castels-Bèzenac	755	7,8	781	8,0	-27	30,8
Cladech	280	2,9	263	2,7	17	49,5
Coux et Bigaroque-Mouzens	1 412	14,6	1 467	14,9	-55	51,2
Doissat	488	5,0	526	5,4	-38	31,2
Grives	433	4,5	463	4,7	-29	52,2
Larzac	185	1,9	203	2,1	-18	26,6
Marnac	385	4,0	402	4,1	-18	48,0
Meyrals	489	5,0	512	5,2	-23	26,2
Monplaisant	397	4,1	315	3,2	82	71,5
Pays de Belvès	1 256	12,9	1 208	12,3	48	39,8
Sagelat	260	2,7	367	3,7	-107	33,2
Saint-Cyprien	846	8,7	819	8,3	27	38,0
Saint-Germain-de-Belvès	314	3,2	315	3,2	-1	42,4
Saint-Pardoux-et-Vielvic	364	3,8	380	3,9	-16	25,1
Sainte-Foy-de-Belvès	199	2,1	160	1,6	39	26,1
Salles-de-Belvès	157	1,6	152	1,5	5	17,5
Siorac-en-Périgord	498	5,1	487	5,0	11	42,6
TOTAL	9700	100,0	9816	100,0	-116	37,9

La réglementation



LA RÉGLEMENTATION

Les cartes sont détaillées dans l'atlas joint au rapport de présentation.

LES DISTANCES DE RÉCIPROCITÉ

L'urbanisation agricole est basée sur le principe de réciprocité de distance entre les constructions agricoles et les constructions de tiers (article L 111 -3 du code rural). Pour connaître ces distances, deux réglementations s'imposent aux bâtiments d'élevage et à leurs annexes :

- le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (pour les exploitations ayant plus de 100 vaches allaitantes par exemple) est une réglementation nationale qui impose un recul de 100 mètres, quelque soit le seuil applicable à l'exploitation (autorisation ou déclaration). Cependant, cette distance peut-être réduite à :
 - 50 mètres pour les bâtiments d'élevage de bovins sur litière accumulée, les élevages de porcs en plein air, les volières où la densité est inférieure ou égale à 0,75 animaux équivalents (y compris les enclos pour les palmipèdes et les pintades) ;
 - 20 mètres pour les enclos des élevages de volailles en plein air où la densité est inférieure ou égale à 0,75 animaux équivalents (hors palmipèdes et pintades) ;
- le règlement sanitaire départemental de la Dordogne définit les prescriptions en matière entre autres d'implantation des bâtiments d'élevage ne relevant pas de la réglementation des ICPE. Toute création ou extension d'un bâtiments d'élevage doit faire l'objet d'un dossier adressé au directeur des affaires sanitaires et sociales qui formulera ses conclusions à l'autorité compétente. Par ailleurs, certaines règles spécifiques sont imposées :
 - l'implantation des bâtiments renfermant des animaux est interdite à moins de 35 m des puits, forages, sources, stockage des eaux, berges... et à moins de 200 m des zones de baignades et zone aquicoles ;
 - les élevages de porcs, veaux sur lisier, palmipèdes gras en gavage sur lisier ne peuvent être implantés à moins de 100 m des locaux habités par des tiers ;
 - ... (cf RSD 24 aux pages 78 et suivantes).

Définitions

Habitation : un local destiné à servir de résidence permanente ou temporaire à des personnes, tel que logement, pavillon, hôtel.

Local habituellement occupé par des tiers : un local destiné à être utilisé couramment par des personnes (établissements recevant du public, bureau, magasin, atelier, etc.).

Bâtiments d'élevage : les locaux d'élevage, les locaux de quarantaine, les couloirs de circulation des animaux, les aires d'exercice, de repos et d'attente des élevages bovins, les quais d'embarquement.

Annexes : les bâtiments de stockage de paille et de foin, les silos, les installations de stockage, de séchage et de fabrication des aliments destinés aux animaux, les ouvrages d'évacuation, de stockage et de traitement des effluents, les aires d'ensilage, les salles de traite.

Fumier : un mélange de déjections solides et liquides et de litières ayant subi un début de fermentation sous l'action des animaux.

Effluents : les déjections liquides ou solides, les fumiers, les eaux de pluie qui ruissellent sur les aires découvertes accessibles aux animaux, les jus d'ensilage et les eaux usées issues de l'activité d'élevage et des annexes.

Source : Article 2 de l'arrêté du 24 octobre 2011

Toutes les règles de distance ne s'imposent pas aux logements ou hébergements dont l'exploitant à la jouissance ainsi qu'aux logements des anciens exploitants ou des personnels de l'exploitation.

La CDPENAF

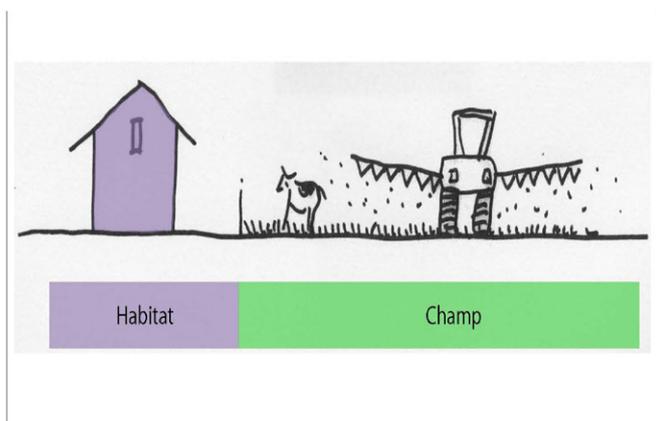
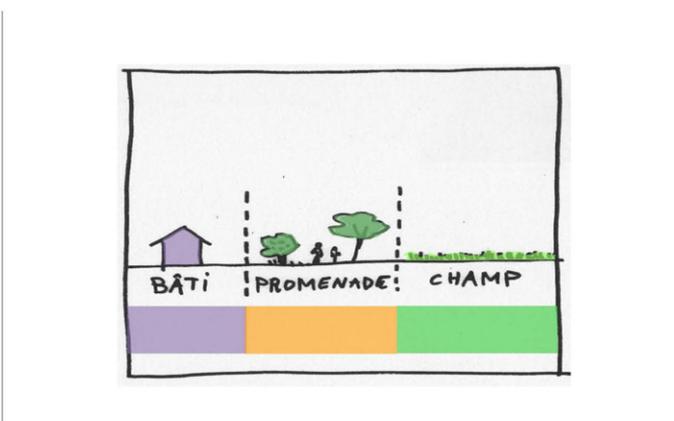
La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), émet un avis conforme :

- sur le projet de PLUi arrêté lorsque celui-ci a pour effet une réduction substantielle des surfaces affectées à des productions bénéficiant d'une AOP ou une atteinte substantielle aux conditions de production de l'appellation ;
- lorsqu'un projet de construction en zone A ou N.

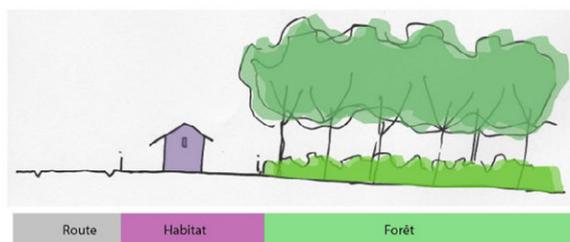
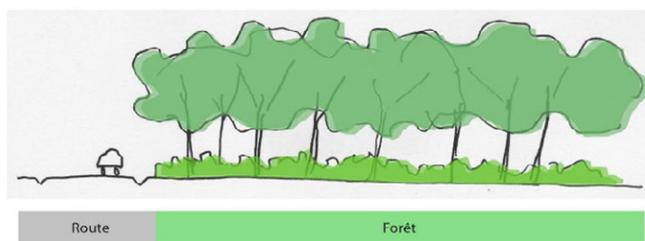
Sans que son avis soit conforme, la CDPENAF s'exprime également sur le projet de PLUi vis à vis de la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières.

Par ailleurs, une fois le PLUi en vigueur, la CDPENAF est également consultée pour donner un avis conforme lors de l'instruction de l'autorisation de changer de destination d'un bâtiment en zone A ou N identifié comme pouvant le faire dans le PLUi.

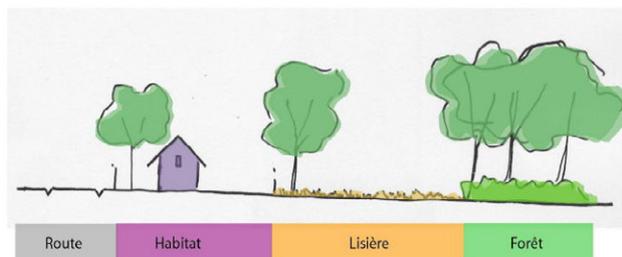
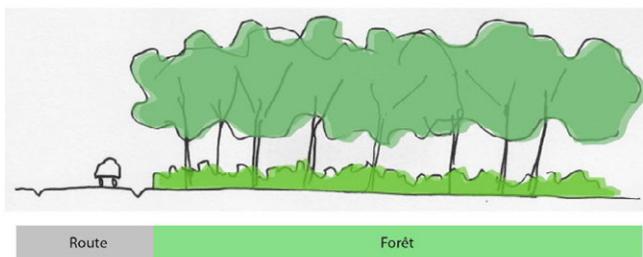
Mettre en œuvre une réflexion spécifique sur les interfaces entre le bâti et les espaces agricoles

	
<p>La proximité entre l'habitat et le milieu agricole peut engendrer des nuisances (bruit, pollution, odeurs,...)</p>	<p>La création d'une lisière urbaine entre le milieu agricole et le secteur bâti éloigne les nuisances et permet de nouveaux usages récréatifs et écologiques</p>

Il s'agit donc de construire non pas contre la forêt



mais avec elle en prenant en compte ses atouts mais aussi ses exigences.



Extraits de la charte départementale de constructibilité en milieux agricoles et forestiers

LES RÈGLES DE L'INAO

Tout le territoire est situé dans :

- les aires géographiques des AOC Noix du Périgord et Huile de Noix du Périgord (à l'exception de Salles de Belvès) : l'enjeu important est ici la protection des vergers de noyers du territoire ;
- les aires de production des IGP Agneau du Périgord, Agneau du Quercy, Atlantique, Canard à foie gras du sud ouest, Chapon du sud Périgord, Fraise du Périgord, Jambon de Bayonne, Porc du Limousin, Porc du sud ouest, Poularde du Périgord, Poulet du Périgord, Veau du Limousin, Périgord.

Les communes de Pays de Belvès, Carves, Cladech, Doissat, Grives, Larzac, Monplaisant, Sagelat, Sainte Foy de Belvès, Saint Germain de Belvès, Saint Pardoux et Vielvic, Salles de Belvès sont situés dans l'aire de production de l'IGP Pruneau d'Agen.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les parcelles déclarées en agriculture biologique (AB) sont soumises à des règles strictes qui reposent sur le respect de l'environnement, de la biodiversité et du respect du bien être animal. Les parcelles certifiées AB, sont donc exploitées suivant des exigences réglementaires strictes et sont soumises à des contrôles fréquents.

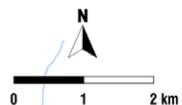
Ainsi, il est notamment interdit d'utiliser des pesticides ou engrais chimiques de synthèse et aucune semence ne doit être des OGM.

Sur le territoire de la communauté de communes, une vingtaine d'exploitations sont engagées en agriculture biologique : maraîchers, vigneron, producteurs de volailles, d'ovins, de caprins, de bovins, de noix... En 2018, les surfaces déclarées en agriculture biologique représentaient 470 ha soit 6,4% des surfaces déclarées exploitées sur le territoire cette là.

LA CHARTE DE CONSTRUCTIBILITÉ EN MILIEUX AGRICOLES ET FORESTIERS

En Dordogne, le Préfet, les Présidents des maires, de la chambre d'agriculture et des propriétaires forestiers sylviculteurs ont signé cette charte dont les principes demandent de rechercher les solutions d'urbanisation pour à minima limiter les impacts sur les espaces agricoles et forestiers et leurs activités induites. L'attention doit être en particulier portée sur : les interfaces agriculture/bâti et forêt/bâti, les espaces agricoles et les bâtiments d'exploitation, les espaces forestiers et les risques d'incendie.

Boisements en 2017



IGN
 INSTITUT NATIONAL
 DE L'INFORMATION
 GÉOGRAPHIQUE
 ET STATISTIQUE

Fonds de plan : BDTopo, IGN
 Source : BD Forêt, IGN

ÉVOLUTION DE LA FORÊT

Principales sources :

- Orthophotographies ; BDTopo ; BD Forêt et Carte d'Etat Major, IGN
- OCS 2009, 2015
- Porter à connaissance de l'État, 2020
- M. Legay, H. Le Bouler, *Éléments d'histoire et de répartition géographique des essences forestières introduites en France métropolitaine*, 2014
- Service forêt et défrichage, DDT 24, communication orale

La Dordogne est un département boisé, et au sein de celui-ci, le territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède, avec un couvert de l'ordre de 60%¹, l'est particulièrement (plus que le bergeracois ou le secteur de Ribérac). La forêt est largement entaillée par le vaste secteur cultivé de la vallée de la Dordogne et par l'étroite vallée de la Nauze (et tous ses affluents).

La carte d'Etat Major (établie entre 1820 et 1866, cf. page suivante) montre que, si le territoire est moins boisé qu'aujourd'hui, les grands ensembles Forêt de Belvès en descendant jusqu'à Salles de Belvès et Doissat, Forêt du plateau du Sarladais, et les forêts au nord de Meyrals et Saint-Cyprien sont déjà bien compactes.

Après le minimum historique des surfaces boisées au début du XIX^{ème} siècle, la progression des surfaces boisées en France est constante. Elle connaît un pic entre les années 1960 et 70, en grande partie liée à une politique volontariste née après la Seconde Guerre mondiale avec la création du Fonds forestier national (FFN). Celui-ci a encouragé le reboisement, en particulier dans une optique de gestion productive (favorisant les résineux et l'accès aux grumiers), dont les effets se sont fait sentir jusqu'à la fin des années 1970 : les aides de l'État étaient suffisamment incitatives pour que les propriétaires forestiers s'engagent dans le boisement de leurs parcelles (les propriétaires privés ont été les principaux bénéficiaires). La Dordogne figure parmi les départements ayant eu un fort taux de réussite des boisements (entre 86 et 95%). Depuis les années 2000, l'évolution des surfaces boisées en France est proche de la stabilité.

En Dordogne, la politique actuelle n'est pas à l'extension des surfaces boisées, aussi, les mesures compensatoires en cas de défrichage consistent à ne replanter que sur des parcelles ayant déjà une vocation forestière. Si des boisements sont effectués sur des terres agricoles, ils ne sont pas aidés financièrement,



Un exemple de l'évolution du couvert forestier d'Allas les Mines
(Source : orthophotographies de l'IGN)

et doivent faire l'objet d'une déclaration au cas par cas d'évaluation environnementale au-dessus de 0,5 ha. Ces éléments expliquent en partie la grande stabilité de la répartition des boisements sur le territoire de la communauté de communes ; l'important morcellement de la forêt privée constituant une autre difficulté.

La comparaison des photographies aériennes de 1950 à aujourd'hui montre de façon plus nette cette forte progression des boisements, comme l'illustre ci-dessus l'exemple autour d'Allas les Mines.

1. Source : BDTopo 2020

Carte d'Etat Major



L'évolution récente (sur les 10 à 15 dernières années), semble marquée par une stabilité. En effet, la comparaison des situations entre 2010 et 2020 ¹ montre une légère diminution des surfaces boisées (71 ha, soit 0,48% des bois présents en 2010). La moitié des pertes est localisée sur la commune de Pays de Belvès (-34 ha), puis à Doissat (-10 ha), les autres communes ne perdant qu'entre 1 et 7 ha, sauf Sagelat, Salles de Belvès et Larzac qui voient leurs surfaces boisées inchangées, et Berbiguières, Marnac, Saint-Germain de Belvès et Sainte-Foy de Belvès qui gagnent entre 1 et 3 ha.

Aujourd'hui, les boisements sont très largement dominés par les feuillus² : 80% du total (soit plus de 10 800 ha), dont près de 30% de type forêt fermée de châtaigniers purs, 23% de type forêt fermée de chênes décidus purs, et autant de type forêt fermée à mélange de feuillus. Les conifères purs occupent 7,7% des forêts (un peu plus de 1 000 ha au total) et sont pour moitié composées de forêts fermées de pins maritime purs (4% soit 550 ha), le reste étant constitué de forêt fermée de pins laricio, pins noir et pins sylvestre purs, et marginalement de forêts fermées et forêts ouvertes à mélange de pins purs. Au-delà : quelques forêts sont en mélange de feuillus et conifères (5%, soit environ 700 ha) ; les landes occupent 0,7% avec moins de 100 ha ; et les forêts fermées sans couvert arboré représentent 5% des boisements (environ 500 ha).

	Situation en 2020		Evolution 2010/20		Taux de bois. en 2020
	ha	%	ha	%	
Allas-les-Mines	398	2,7	-4	-5,3	56
Berbiguières	287	2,0	1	0,9	53
Carves	522	3,6	-2	-3,5	50
Castels-Bèzenac	1 560	10,7	-4	-6,0	64
Cladech	326	2,2	-4	-5,5	58
Coux et Bigaroque-Mouzens	1 158	7,9	-1	-1,3	42
Doissat	1 033	7,1	-10	-13,6	66
Grives	385	2,6	-1	-1,8	46
Larzac	506	3,5	0	-0,5	73
Marnac	337	2,3	3	3,6	42
Meyrals	1 301	8,9	-6	-8,7	70
Monplaisant	257	1,8	-1	-0,8	46
Pays de Belvès	1 757	12,0	-34	-48,5	56
Sagelat	365	2,5	0	-0,3	47
Saint-Cyprien	1 195	8,2	-1	-0,8	54
Saint-Germain-de-Belvès	407	2,8	1	1,2	55
Saint-Pardoux-et-Vielvic	991	6,8	-7	-10,2	68
Sainte-Foy-de-Belvès	552	3,8	2	2,5	73
Salles-de-Belvès	747	5,1	0	-0,3	83
Siorac-en-Périgord	508	3,5	-1	-1,0	43
TOTAL	14 595	100,0	-71	100,0	57

Evolution des surfaces boisées par communes (sources : OCS Aquitain de 2009 et 2015 affinées par comparaison visuelle des photographies aériennes de 2009 et 2017)

1. Les données utilisées sont issues de l'OCS Aquitain de 2009 et 2015 affinées par comparaison visuelle des photographies aériennes de 2009 et 2017

2. Source : BD Forêt V2 (situation en 2012)